Commune d'Yverdon-les-Bains
District du Jura-Nord Vaudois
Canton de Vaud

PLAN DIRECTEUR DES ESPACES PUBLICS

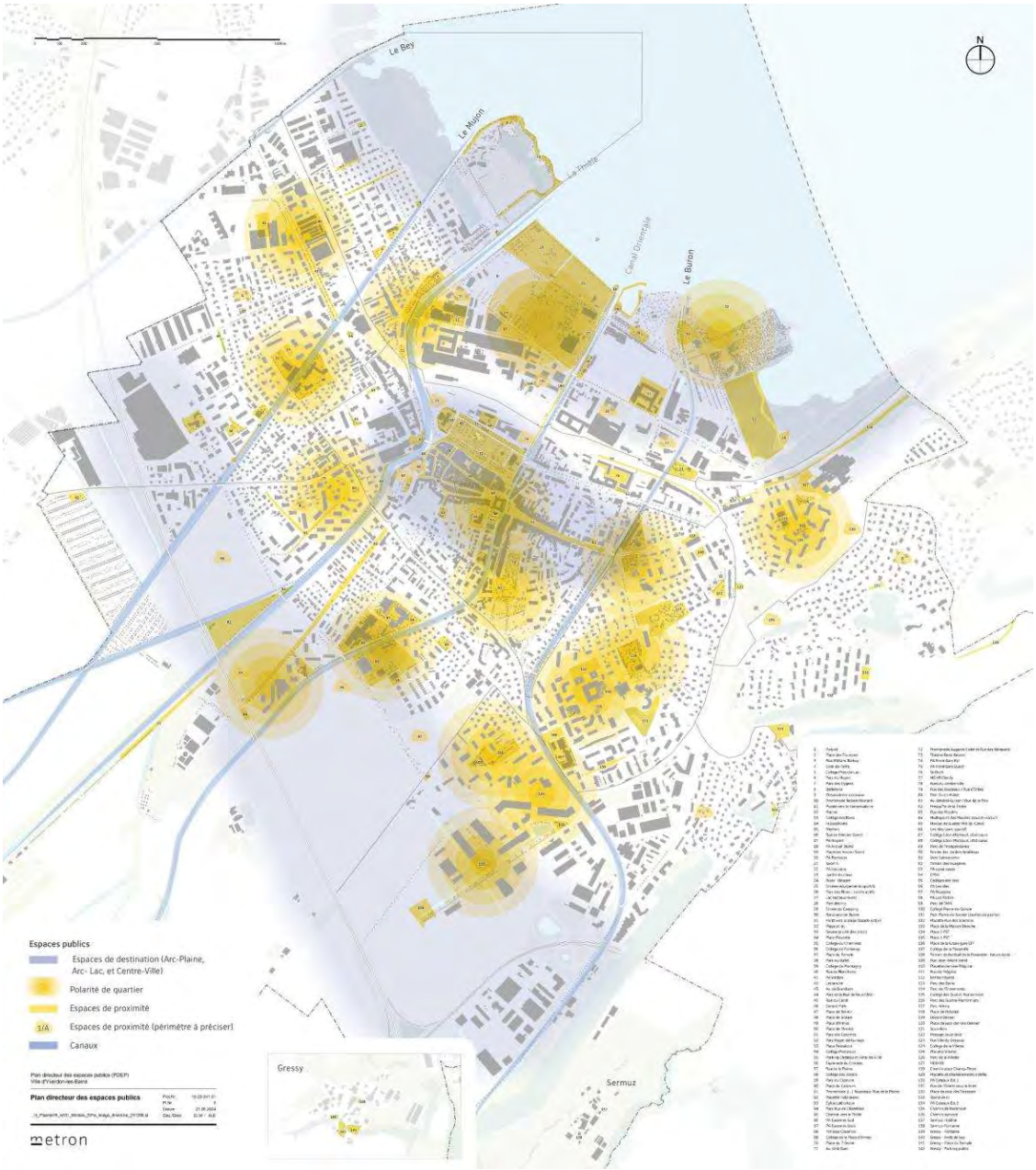

Image directrice du plan directeur des espaces publics à 5 minutes (Metron, 2023)

Yverdon-les-Bains, le 5.12.2024

SOMMAIRE

1. OBJECTIFS DU PDEP 5

1.1 CONTEXTE 5
1.2 OBJECTIFS 5
1.3 PLANIFICATIONS ET PROJETS LIÉS 6
1.4 CADRAGE ET MÉTHODOLOGIE 7

2. MODULE 1 – VISION DIRECTRICE 8

2.1 LE TERRITOIRE YVERDONNOIS 8
2.2 UNE VARIÉTÉ D'ESPACES PUBLICS 10
2.3 UNE VARIÉTÉ DE TYPOLOGIES 11
2.4 QUATRE INGRÉDIENTS POUR DYNAMISER LES ESPACES PUBLICS 12
2.5 UN SYSTÈME DE CONSTELLATIONS D'ESPACES PUBLICS 14
2.6 PLAN DE SYNTHÈSE 15
2.7 DIFFÉRENTES CONSTELLATIONS – DIFFÉRENTS THÈMES 16

3. MODULE 2 – INTENTIONS PAR PÉRIMÈTRE 17

3.1 RÉFÉRENCES D'AMÉNAGEMENTS 17
3.2 PÉRIMÈTRES 17
3.3 CIBLES ET INTENTIONS PROGRAMMATIQUES 19
Cibles 19
Ingrédients programmatiques 20
Nature dans l'espace public 20
Activité physique dans l'espace public 20
Culture dans l'espace public 21
Cohésion sociale dans l'espace public 21
3.4 CARTE PAR QUARTIER 22

4. MODULE 3 –MISE EN OEUVRE 23

4.1 ENJEUX ET BESOINS POUR LA MISE EN ŒUVRE 23
Besoins d'intervention de différentes ampleurs 23
Différents projets pour de mêmes objectifs 23
Principes financiers 24
4.2 MÉTHODOLOGIE 24
Méthodologie générale 24
Groupe de travail : « Tournée des espaces publics » 24
Programmation 25
Priorisation & Monitoring 25
Activation 26
Processus participatif 26
Les outils : feuille de route annuelle et carte évolutive 26

5. ANNEXES 29

OBJECTIFS DU PDEP

1.1 Contexte

Yverdon-les-Bains se situe dans un cadre exceptionnel, entre la Plaine de l'Orbe et le Lac de Neuchâtel, deux entités paysagères remarquables, reliées par cinq canaux qui structurent la Ville. La Ville offre de nombreux lieux partagés extérieurs, de nombreux espaces publics conviviaux.

En tant que capitale régionale du Nord Vaudois d'env. 30'000 habitant·es et deuxième ville du Canton, Yverdon-les-Bains est en plein développement, avec plus de 7'700 résident·es et 3'000 emplois supplémentaires planifiés à l'horizon 2040. L'ambition de créer une ville dense et compacte a pour corollaire d'apporter une attention soutenue à la quantité et la qualité des espaces ouverts. La Ville souhaite dès lors donner la priorité à la valorisation de ces espaces, considérés comme l'ossature autour de laquelle s'organisent le tissu bâti et la vie de quartier.

Le PDEP – plan directeur des espaces publics – consolide cette intention forte au travers d'une vision d'ensemble concertée portant sur plus de 150 espaces publics répartis dans tous les quartiers de la Ville. Ces lieux comprennent à la fois des espaces publics de destination, qui s'adressent à l'ensemble de la population et aux visiteurs extérieurs, des espaces de proximité, conçus prioritairement pour les habitant-e-s des quartiers, et des centralités de quartier. Outil stratégique coordonné avec les autres planifications directrices communales, il met à l'honneur la notion de proximité en l'articulant à diverses échelles et met l'accent sur les usages, avec l'appui d'un travail intersectoriel intégrant les acteurs et les actrices du territoire.

Plus spécifiquement, il vise à améliorer la qualité de vie des habitant·es actuel·les et futur·es, notamment en activant les leviers favorables à une meilleure santé populationnelle. Il constitue une réponse concrète au « Diagnostic territorial santé » mené en 2018[1] par la ville d'Yverdon-les-Bains qui indiquait que la population a besoin de davantage d'opportunité de bouger, d'explorer et de se rencontrer, et cela de manière régulière, au cœur de la Ville et de ses quartiers. Il vise à garantir la présence d'espaces de proximité, « à 5 minutes de chez soi », et à répondre à ce souci de facilité d'accès quotidien. Toujours dans une optique santé, mais aussi pour une meilleure gestion des ressources et dans le but d'activer les quartiers, le projet cherche à intégrer plus de nature et des usages variés dans l'espace public, pour y favoriser la cohésion sociale et l'accès à la culture et à l'activité physique.

1.2 Objectifs

Le PDEP a pour objectifs de :

- Constituer un réseau d'espaces publics à l'échelle des quartiers et à moins de 5 minutes de chaque habitant·e.

---

1 Guillaume A., Joost S., Guessous I., Diagnostic Territorial Santé Yverdon-les-Bains. Evaluation de la distribution géographique des infrastructures de santé de premier recours en relation avec les principales caractéristiques socio-démographiques et environnementales, Unité d'Epidémiologie Populationnelle (UEP) – HUG, Geographic Information Research and Analysis for Public Health (GIRAPH) et Laboratoire de Systèmes d'Information Géographique (LASIG) – EPFL, 2019.

- Offrir des espaces agréables pour toutes et tous (ex. diversité des genres, mixité sociale, ethnique et intergénérationnelle…) en tenant compte de la saisonnalité.
- Valoriser la diversité des espaces de proximité (ex. cours d'écoles, parcs, placettes, squares, abords des voies de circulation, rives des canaux, aires de stationnement reconverties …) et les insérer dans la stratégie coordonnée à l'échelle communale.
- Quelle que soit la taille des espaces, y développer des programmes multifonctionnels :
    - créer des installations favorisant le mouvement, l'activité physique et le sport ;
    - favoriser l'accès à l'art et à la culture dans l'espace urbain ;
    - améliorer l'accès à la nature et à des paysages de qualité ;
    - donner envie d'y rester, de se rassembler et donc accroître la cohésion sociale

De plus, ces objectifs s'inscrivent dans un processus de travail qui vise à :

- Développer des espaces publics de qualité aussi bien dans les quartiers existants que dans les nouveaux quartiers ;
- Impliquer les différents services de la Ville, acteurs de l'espace public, ainsi que la population dans la conception ;
- Documenter la démarche interservices et l'approche participative, puis la partager avec d'autres collectivités publiques (Confédération, Canton, communes), le monde de la recherche et d'autres intérêts professionnels.

Le PDEP prévoit la mise en place progressive d'une constellation riche et variée d'espaces publics. Les nouveaux aménagements, accompagnés de programmes d'activation constituent un réseau et renforcent l'identité des quartiers. Ainsi, chaque Yverdonnois·e pourra profiter « à 5 minutes » à pied de son habitat, de lieux favorables à l'activité physique, à la culture, à la nature et à la cohésion sociale.

1.3 Planifications et projets liés

Le PDEP est issu du processus de travail mis en place dans le cadre du **projet-modèle 2020-2024 cofinancé par la Confédération** pour un développement territorial durable nommée « Un espace public à 5 minutes de chaque Yverdonnois·e ». Ainsi, le processus a été décomposé en quatre phases :

- Ph. 1 : diagnostic (2021) – en annexe du présent rapport
- Ph. 2 : démarche participative et analyse des données récoltées (2022) – en annexe
- Ph. 3 : stratégie commune et identification des sites pilotes (2023)
- Ph. 4 : plan directeur et rédaction du cahier des charges pour réalisation des sites pilotes (2023-2024)

Ce travail a été monitoré et s'inscrit dans les processus communaux. Ainsi, le PDEP concrétise les objectifs du Plan directeur communal (PDCom, actuellement en cours de révision) qui place la promotion des espaces libres comme fil rouge du développement urbain et met l'accent sur l'importance de la qualité de ces espaces à travers ses différents axes thématiques. Le PDEP met en œuvre en particulier les objectifs 4 à 7 de l'axe 2 de ce PDCom « Mettre en place une trame d'espaces publics ouverts de qualité de la plaine au lac ». Le PDEP a été conçu avec un horizon d'application de 10-15 ans.

Le PDEP est par ailleurs complémentaire aux différents outils de planification directrice communale, notamment : le Plan directeur de la nature (2019) et sa stratégie de végétalisation (2022), le Plan directeur de la mobilité douce (2018), le Plan directeur du sport et de l'activité physique (2018), le projet Urbansan (anciennement Métasanté) ou encore le Plan directeur de la culture (2020). Enfin, il vise à répondre aux objectifs suivants du Plan Climat communal (2023) :

> « URB1 Renforcer la prise en compte des enjeux climatiques dans le PACom et les autres instruments de planification

URB2 Adopter une stratégie globale favorisant un milieu bâti sobre avec une forte densité d'utilisation (réutilisation de l'existant, espaces mutualisés et multifonctionnels, low-tech) et des espaces publics de qualité (activité physique, culture, nature et cohésion sociale)

URB3 Mise en réseau des espaces publics renforçant les îlots de fraicheur et la mobilité douce

URB4 Renforcer la mixité fonctionnelle dans les quartiers et assurer un développement urbain cohérent dans les sites stratégiques de mutation urbaine »

1.4 Cadrage et méthodologie

Le PDEP doit permettre une mise en œuvre simple de la vision directrice dans les différentes réalisations d'espaces publics. Avec 150 espaces publics identifiés, ce plan couvre l'entier du territoire yverdonnois, englobant différents types d'espaces (taille, typologie, etc.) et plusieurs compétences de métiers. Ces espaces se trouvent essentiellement sur des parcelles communales et comprennent des rues et ruelles, des places et placettes mais aussi des parcs et des terrains de sports ou des cours d'écoles.

Le PDEP cadre et oriente les développements futurs des espaces publics à travers une stratégie fonctionnelle qui se rapporte aux ingrédients à favoriser dans chaque espace. Ce document met l'accent sur les programmes à mettre en place en tenant compte des 4 dimensions clés que sont l'activité physique, la nature, la culture et la cohésion sociale. Les enjeux spatiaux et temporels sont ainsi pris en compte.

Chaque réalisation veillera ensuite à mettre en adéquation ce programme avec le paysage, les caractéristiques de chaque site et la matérialité des aménagements. Il prendra également en compte les saisons et les différents cycles d'animations sur 24 heures ainsi que la thématique de l'eau, élément structurant du paysage yverdonnois.

2. MODULE 1 – VISION DIRECTRICE

2.1 Le territoire yverdonnois

La ville se compose de 3 grandes entités spatiales, 3 Arcs, dont les vocations spécifiques sont bien établies :

- L'Arc-Lac, espace lacustre, caractérisé par des espaces publics généreux dédiés essentiellement à la préservation de la nature, aux loisirs et à l'activité physique.
- L'Arc-Centre, espace urbain qui regroupe les différents quartiers de la Ville, de part et d'autre du centre historique.
- L'Arc-Plaine, espace agricole et maraîcher, marqué par la rencontre entre l'urbain et le rural, la présence du parc scientifique et technologique ainsi que le développement d'axes de transports routiers et ferroviaires. Le développement de l'urbanisation est délimité au sud par l'autoroute et la route de contournement.

La cité est parcourue d'un réseau d'espaces ouverts généreux et structurants, qu'il s'agisse du réseau de mobilité, des places emblématiques telle que la place Pestalozzi ou la Place du 7 Février, de grands parcs, comme le parc des Rives, la Plage, le Castrum ou le parc d'Entremont, de canaux et cours d'eau ou encore d'espaces publics rattachés à la vie de quartier comme certains squares, placettes ou cours d'école. Ces espaces se parcourent facilement à pied mais certains sont encore fortement impactés par le développement du trafic automobile, tels que la place d'Armes ou la rue de la Plaine, et ils recèlent un fort potentiel en termes de réaménagement et de mise en valeur.

La Ville s'organise à partir d'un centre-ville historique et commerçant fort. Son caractère patrimonial, ses espaces publics généreux, sa mixité fonctionnelle et sociale et la piétonisation de ses trois rues sont autant d'atouts offrant une expérience attractive à échelle humaine.

Autour du centre-ville, les quartiers détiennent chacun leur spécificité et leur identité propre, selon qu'ils se sont développés plutôt en lien avec l'avènement de l'industrie, la popularisation de la voiture individuelle, le fort besoin de création de logements collectifs et abordables ou encore selon leur proximité avec les entités naturelles et paysagères environnantes : lac, plaine, cours d'eau, topographie et allées d'arbres remarquables. Tous participent à l'identité d'une ville riche d'une grande diversité culturelle, sociale et historique.

Yverdon-les-Bains, avec sa topographie plane, offre un potentiel hors norme pour la mobilité active. L'ensemble du centre-ville est accessible à pied en moins de 15 minutes pour une personne adulte active. De même, une majorité du territoire urbanisé se trouve à moins de 15 minutes à pied du bord du lac et de la Plaine de l'Orbe. Les atouts paysagers yverdonnois sont donc à la portée de sa population. Toutefois, ces lieux emblématiques ne suffisent pas à répondre aux besoins quotidiens de la population, en particuliers des personnes empêchées[2]. Il est donc important de compléter les espaces de destination par une maille d'espaces publics plus fine, accessible « en 5 minutes » à pied.

En effet, des espaces publics de qualité contribuent à améliorer la qualité de vie et sont essentiels. Par exemple, sortir quotidiennement dans un parc permet de marcher, de s'aérer, de socialiser et ainsi de maintenir, voire d'améliorer, sa santé physique et psychique. Afin d'encourager tout à

[2] Il s'agit des personnes qui rencontrent des "contraintes à la marche", par exemple à cause de problème de santé, de la prise en charge d'enfants ou de séniors ou encore de devoir porter de grosses charges (commissions). Selon l'étude de R. Albrecher, G. Clément, M. El Khawand, V. Kaufmann. Mobilité piétonne : le rôle des bancs publics dans la promotion de la marche. Etude de cas Lancy, Chêne-Bourg et Lausanne. (en particulier les pages 39 à 50, 89 à 103 et 144-145). LaSUR, avril 2022.

chacun à utiliser ces lieux publics, il importante d'offrir une diversité de possibilités pouvant répondre aux goûts et aux besoins de différents types d'utilisateurs. En effet, Yverdon-les-Bains est une ville moyenne suisse, abritant une population hétéroclite. Ainsi, en plus d'être proches, les espaces publics doivent pouvoir éveiller l'intérêt de multiples façons.

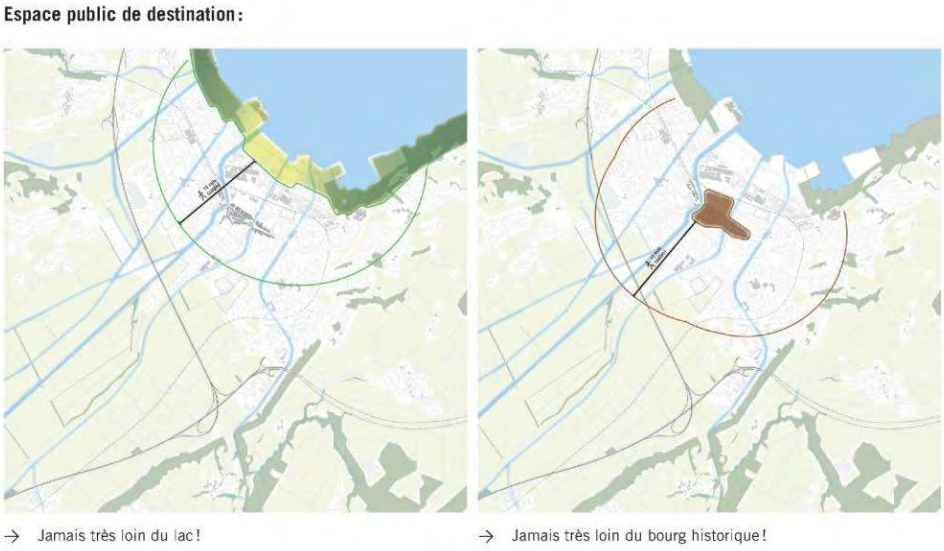

Figure 1 Yverdon-les-Bains, une ville de 15 minutes à pied (Urbaplan, 2021)

2.2 Une variété d'espaces publics

Le tissu urbain yverdonnois est constitué d'une palette de quartiers et de villages aux ambiances diverses où les espaces libres jouent un rôle essentiel et participent à un cadre de vie de qualité à toutes les échelles. Ils se composent principalement :

Des éléments paysagers caractéristiques que sont les rives du lac, la plaine de l'Orbe, les allées d'arbres remarquables et les cinq canaux qui traversent la ville et structurent l'espace urbain par leurs continuités et par les percées visuelles qui s'en dégagent. Leurs abords présentent un potentiel important au niveau paysager, social, climatique, écologique et en termes de mobilité active. Yverdon-les-Bains s'est construite à travers la forte présence de l'eau, des bains, des thermes, qui en ont forgé l'identité.

Des espaces de destination, rayonnant à l'échelle régionale et au-delà: espaces publics majeurs à forte valeur emblématique que sont les grandes places et les rues commerçantes du centre-ville, les grands axes urbains reliant ces dernières aux quartiers environnants, mais aussi les parcs urbains, le futur parc de la Place d'Armes et les grands espaces verts proposant des activités de sports et de loisirs au bord du lac, dans la plaine agricole et à Y-Parc. Ces lieux de rencontre et de détente sont appréciés tant des Yverdonnois·es et des habitant·es de la région que des visiteur·trices et des touristes. Le potentiel d'attractivité des espaces publics du centre-ville, hormis la zone piétonne, peut être développé. Au bord du lac, l'aménagement du Parc des Rives ainsi que d'autres équipements (skatepark, etc.) sur l'ancien site d'Expo.02 ont revalorisé la relation entre la Ville et ses rives. 20 ans après, leur renouvellement doit se poursuivre pour en assurer la bonne accessibilité, maintenir un paysage et des infrastructures de qualité, et répondre aux besoins d'aujourd'hui tout en préservant les espaces de biodiversité. Les particularités yverdonnoises du bout du lac peuvent ainsi être renforcées et mises en avant. Côté plaine, les grands espaces agricoles et maraichers présentent un fort enjeu de transition paysagère et de cohabitation avec les activités de loisirs et de sport qui s'y développent ainsi qu'avec les voies de communication (autoroute, APA, voies CFF, voies MD le long des canaux). Les continuités végétales et les dégagements visuels vers la Plaine de l'Orbe constituent des opportunités pour favoriser des couloirs de biodiversité. Cet arc présente des qualités particulières et des programmes attractifs peuvent s'y développer.

Des espaces de proximité, dont la vocation est de répondre aux besoins spécifiques de la population locale à proximité de son lieu de vie ou de travail. Il s'agit des parcs et espaces verts des quartiers, des places de jeux, des cours d'écoles des 16 sites scolaires et de tous les espaces libres qui ponctuent les quartiers : places devant les commerces, terrasses, pieds d'immeubles, etc. Ces espaces de proximité créent des « respirations urbaines » appréciées.

Des espaces intermédiaires ou « polarités de quartier », c'est-à-dire des lieux de destination à l'échelle du quartier, ont également pu être identifiés au cours de l'élaboration de ce PDEP. Ce sont souvent les parcs ou, à défaut, les collèges qui forment ces centralités intermédiaires. Leur cours d'écoles et leurs places de jeux sont au cœur des préoccupations, notamment pour assurer des aménagements non genrés, intergénérationnels, sécuritaires et confortables.

Un enjeu important du présent plan directeur est de proposer **une mise en cohérence de ces différents espaces** à travers une manière commune de les programmer et de les planifier, quelle que soit leur taille. Il s'agira de favoriser **4 éléments programmatiques** : cohésion sociale, accès à la nature, à la culture et aux activités physiques, partout où cela est possible, et de développer des approches de planification et réalisation impliquant les différents services de la Ville de manière coordonnée.

Ainsi chacun de ces types d'espaces publics possède un niveau d'attractivité spécifique, qui est pris en compte dans ce PDEP

2.3 Une variété de typologies

Une analyse typologique des 150 espaces a permis de décrire quatre catégories d'espaces publics principales ainsi que la vision urbaine propre à chaque catégorie :

	Vision urbaine	Vocations
Parc	Espace à dominance végétale avec des aménagements pour tout·es et diversifiés offrant de l'espace aux activités sociales, culturelles et/ou physiques.	Terrain vert majoritairement arborisé apportant de la nature dans le tissu urbain. Le parc reste un espace de micro-destination qui peut être traversé.
Place	Espace élargi, souvent minéral, partiellement ombragé laissant de la place à la nature, invitant à la rencontre et offrant de l'animation culturelle et des possibilités de jeux et de mouvement.	Espace urbain non-bâti souvent à prépondérance minérale qui est délimité par des espaces bâtis, verts ou de circulation.
Rue	Espace linéaire de déambulation, désartificialisé, en partie ombragé, laissant place à la nature et aux manifestations artistiques et culturelles, s'inscrivant dans un réseau intuitif reliant différents lieux et stimulant les déplacements tout en intégrant des aménagements relais invitant au séjour.	La fonction principale à garantir est de se mouvoir. Lieu dédié aux circulations actives (piéton·nes et cyclistes) et souvent motorisées avec des aménagements spécifiques ou non. La rue peut être accompagnée par un alignement d'arbres.
Etablissements scolaires et terrains sportifs	Espace ouvert à tout·es autant minéral que vert, à usages polyvalents et différents selon les jours ou les moments de la journée pour des activités didactiques, culturelles, sportives et participatives du quartier.	Espaces bordant des équipements scolaires ou sportifs pouvant se traduire par des surfaces minérales ou vertes avec des places de jeux ou des infrastructures de sport pour différents âges.

Tant les différences d'attractivités que les catégories d'espaces distinctes impliquent une grande variété d'aménagements, ce qui est réjouissant car cela permettra de toucher davantage de personnes. Ce PDEP ne vise donc pas à donner des réponses formelles généralisées mais plutôt des intentions liées aux ingrédients. En effet, il n'est pas prévu d'uniformiser les solutions mais plutôt d'offrir une large palette d'expériences pour la population.

2.4 Quatre ingrédients pour dynamiser les espaces publics

Le projet vise à améliorer la santé populationnelle en améliorant la qualité de vie quotidienne, avec des espaces publics proches et attractifs. Ces espaces contribuent au bien-être et à une meilleure santé physique et mentale, notamment via l'incitation au mouvement, au renforcement des liens sociaux, aux découvertes culturelles ou encore à la connexion à la nature. Au cœur du projet se trouvent donc la population et ses usages dans l'espace public

Les différentes phases de travail ont permis de mieux définir ce que signifie les composantes « activités physique, culture, nature et cohésion sociale » dans l'espace public. Les quatre les ingrédients qui donnent du goût aux expériences urbaines sont synthétisées ici en vision thématiques :

Culture : sortir hors du cadre institutionnel pour créer ou révéler des dispositifs dans les espaces publics ; la culture est plus qu'une œuvre d'art posée sur l'espace, c'est une posture de projet.

Cohésion sociale : offrir une complémentarité des espaces de rencontre pour un narratif varié, entre vision quotidienne et événementielle; faire participer les habitant·es à la création / révélation de l'espace.

Végétation / nature : Végétaliser de manière généreuse et variée, en fonction des contextes, des interactions possibles avec les autres ingrédients et des opportunités de projet.

Activité physique / santé : bouger et faire de l'exercice au quotidien, grâce à des infrastructures, mobiliers à 5 minutes de chacun·e, d'autres plus éloignés pour varier, le tout avec de la médiation sportive ponctuelle.

Les thématiques peuvent être implémentées dans le territoire de manière très diverses, notamment en fonction du contexte paysager, des finances ou de l'intensité souhaitée. Ci-dessous, à titre illustratif, une série de variations d'implémentations.

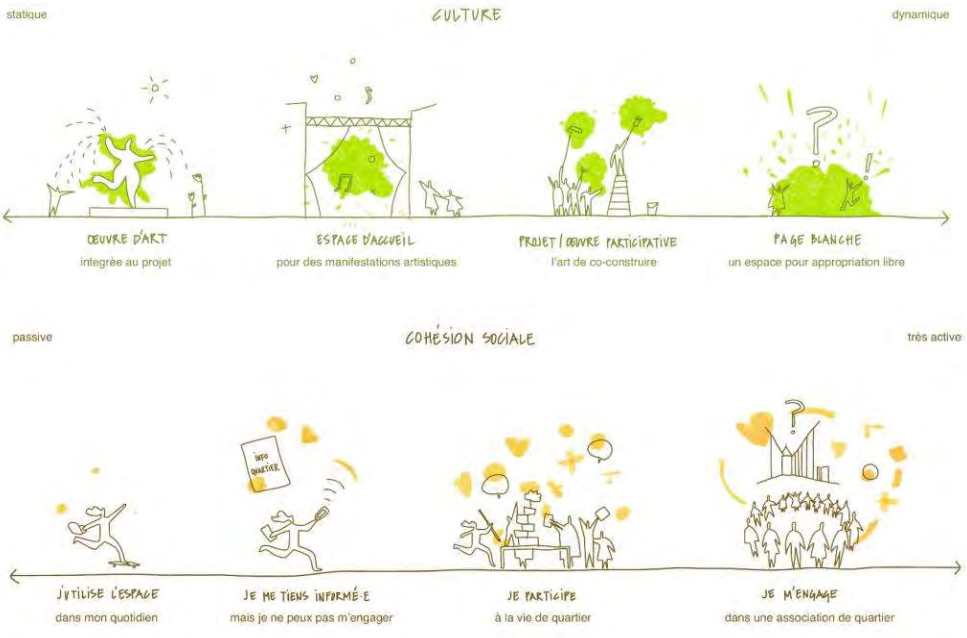

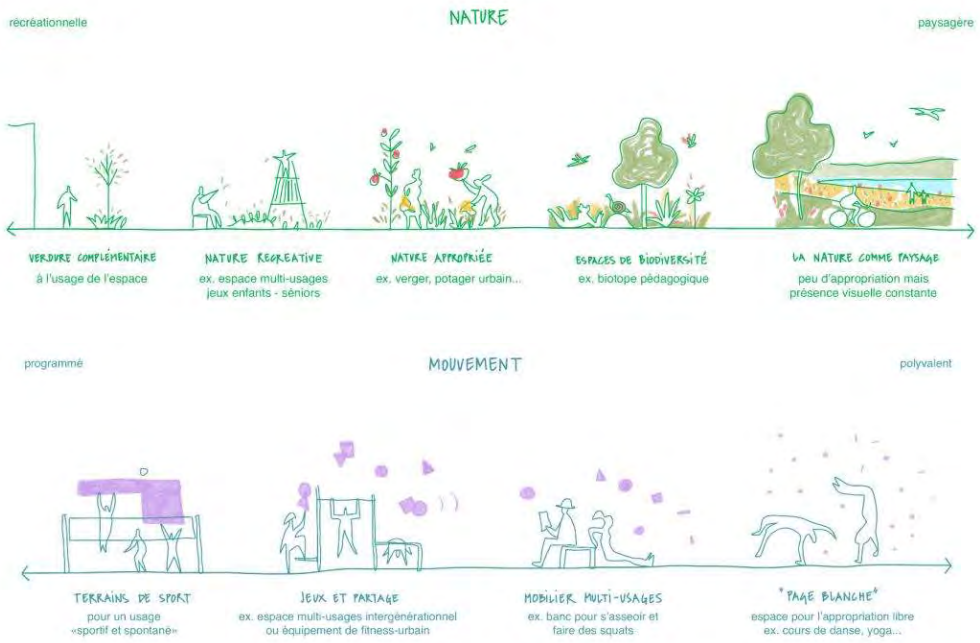

Figure 2 Des ingrédients qui se déclinent de manières variées dans l'espace public (Urbaplan, 2021)

L'annexe I développe plus en détail et de manière illustrée les principes par thématique ainsi que des stratégies de mises en œuvre. Les annexes II et III illustrent également ceci avec une série de références et de pictogrammes.

2.5 Un système de constellations d'espaces publics

En raison des différentes typologies de lieux et des multitudes d'usages possibles, une logique de déploiement territorial est nécessaire afin d'optimiser les ressources tout en garantissant une belle diversité. La stratégie directrice du PDEP a été construite sur une trame narrative imagée des constellations d'espaces publics qui scintillent plus ou moins intensément selon l'intensité des usages et des fonctions. Cette dernière s'organise avec les éléments distincts et à des niveaux hiérarchiques différents, qui sont néanmoins toujours liés les uns aux autres et qui forment un tout.

La métaphore comprend aussi un volet temporel. En effet, la constellation des espaces publics se déploie toute l'année, au fil des saisons, au fil des journées (jour et nuit) mais aussi dans toutes les conditions météorologiques. De plus, ces ensembles ne sont pas figés mais évolutifs, les constellations peuvent changer au fil du temps, s'étoffer, se développer ou se redéfinir.

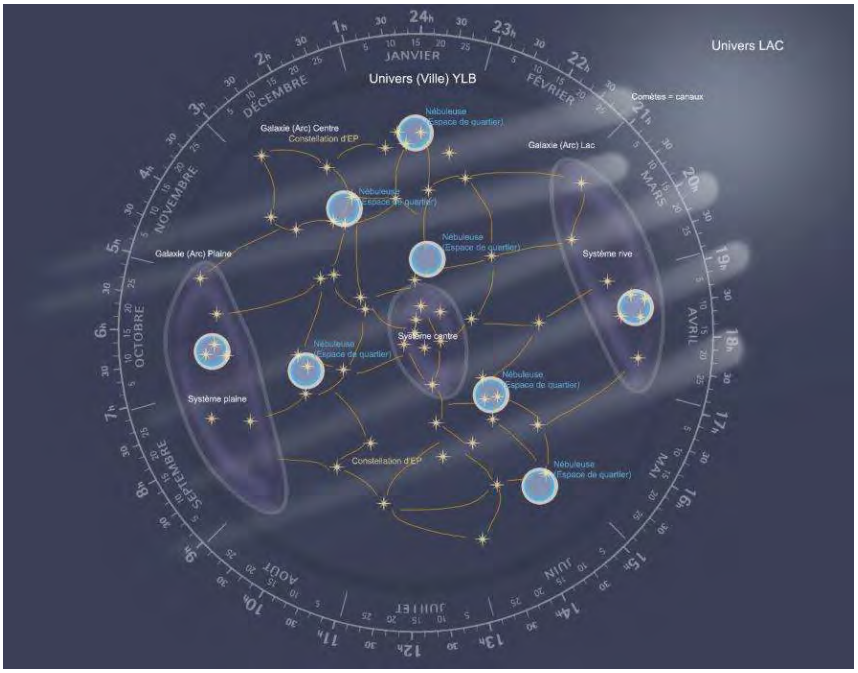

Figure 3 : Image de la constellation du système yverdonnois (Metron, 2024)

Cet ensemble est composé de plusieurs unités :

- Les étoiles : des espaces publics individuels, qui brillent, scintillent plus ou moins en fonction des intérêts personnels ou des espaces de vie.
- Les nébuleuses d'étoiles : des secteurs où plusieurs étoiles se concentrent, rayonnant davantage, des polarités de quartier.
- Les « systèmes » : des lieux d'attractions multiples et importants, attractifs au-delà de la Ville.
- Les canaux sont représentés par des comètes qui traversent le territoire et relient les systèmes.

Tous ces éléments s'articulent, formant une constellation d'espaces publics yverdonnois complexe, riche et variée. Ces différents éléments sont rythmés dans le temps, au fils des heures, des jours, des saisons et des années. Cette allégorie forme la clé de lecture pour illustrer le plan de la vision stratégique présentée au chapitre suivant.

2.6 Plan de synthèse

La stratégie du système des constellations des espaces publics se traduit dans l'image directrice ci-dessous et à l'annexe IV.

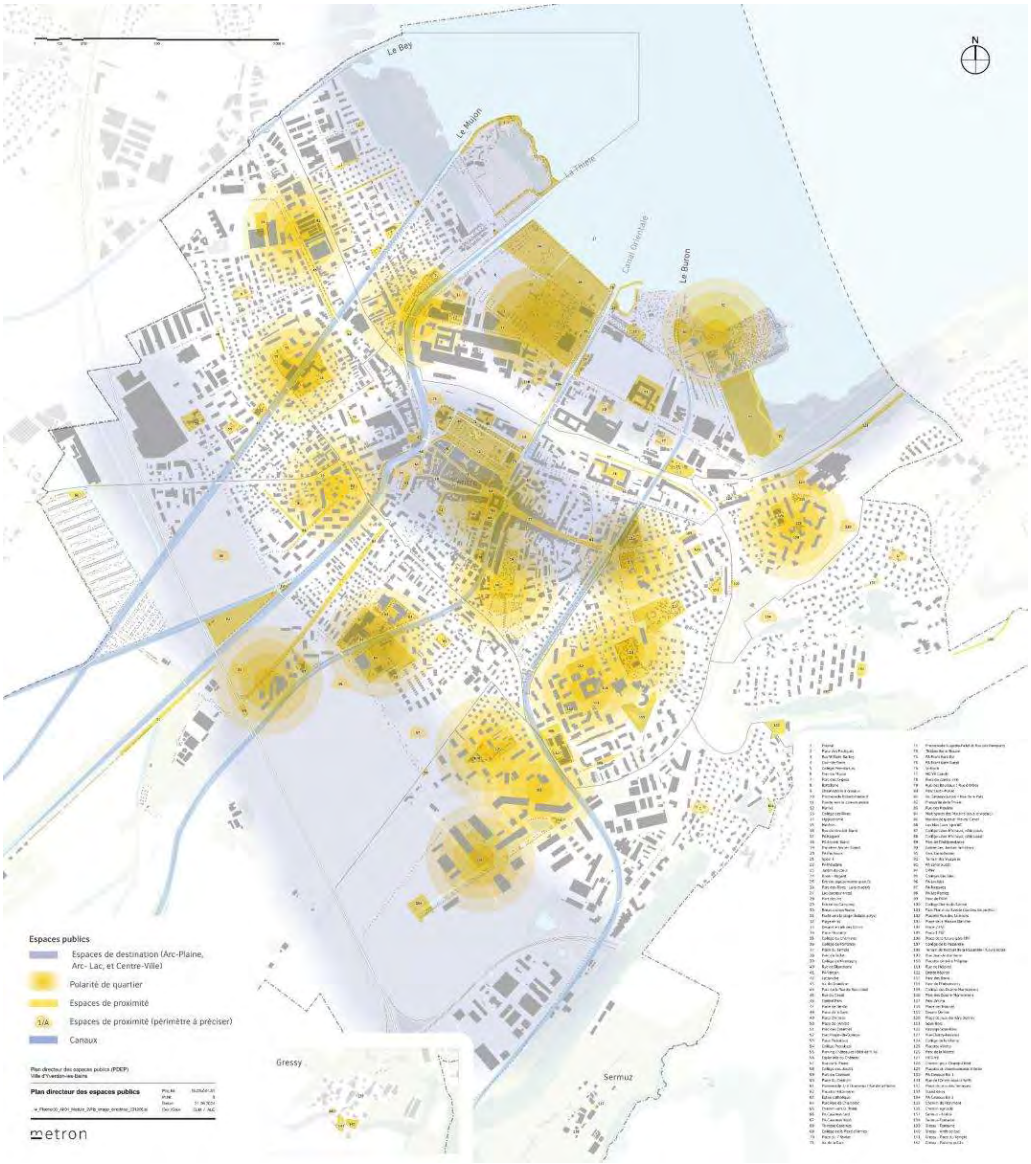

Figure 4 : Image directrice du plan directeur des espaces publics à 5 minutes (Metron, 2023)

La métaphore de la constellation devient concrète, les étoiles, soit environ 150 lieux différents, s'égrènent sur l'entier du territoire. De forme, de taille et d'usages variés, elles forment un réseau dense et complexe. Ces espaces publics contribuent au vécu quotidien, à l'identité des quartiers et permettent des respirations dans la trame bâtie. A noter la présence de lieux encore à développer, notamment dans quelques quartiers sous-dotés (acquisitions possibles via la Politique foncière active) ou en lien avec des plans d'affectation en cours de développement.

Les nébuleuses ou polarités de quartiers sont formées de différents types d'espaces. La population proche identifie les espaces verts comme importants dans leur quotidien, comme par exemple le parc d'Entremont. A défaut de parc, ce sont souvent les écoles qui forment ces lieux de polarités de quartier, comme les collèges de Fontenay et Cheminet. De plus, certains lieux sont également attractifs et identifiés car il y a un usage public prépondérant comme la place devant l'hôpital.

Les systèmes sont constitués de grands ensembles paysagers : l'arc lac, l'arc plaine et le centre-ville. Lieux de destination au-delà des frontières de la Commune, ces lieux ont de forts atouts et sont connus de tous les habitants et habitantes.

Les cours d'eau, à l'image des comètes, marquent leur passage et rayonnent au-delà de leur simple lit.

Au cours des années, de nouveaux systèmes, de nouvelles constellations ou nébuleuses ou des étoiles supplémentaires peuvent être intégrés à la liste des espaces publics considérés actuellement dans le plan directeur des espaces publics. De plus, ils peuvent scintiller de manière différenciée au fils du temps, notamment grâce à de l'événementiel qui permet de révéler des lieux sous un nouveau jour.

En raison des variétés d'espaces publics et de leurs hiérarchies, la gestion de projet doit s'adapter aux contextes particuliers. Par exemple, la consultation interne ou publique doit être ajustée aux enjeux et aux situations.

En résumé, les espaces publics de la Ville sont polyvalents, tournés vers les utilisateurs et utilisatrices, connectés entre eux, accessibles à toutes et tous à 5 minutes et disposent d'une offre adaptée au contexte.

2.7 Différentes constellations – différents thèmes

Les quelques représentations ci-dessous montrent que l'allégorie de la constellation s'adapte aux thématiques de travail. Par exemple, la constellation de l'eau n'est pas la même que celles des parcs ou des cours d'école. Ainsi, les grilles de lecture sont multiples et peuvent évoluer dans le temps.

Figure 5 Trois constellations différentes - l'eau, les parcs, les écoles (Yverdon-les-Bains, 2024)

3. MODULE 2 – INTENTIONS PAR PÉRIMÈTRE

3.1 Références d'aménagements

Le processus de projet, y compris la démarche participative (2022), a permis de mettre en avant la volonté de se libérer d'une planification monofonctionnelle des espaces répondant à un type d'usage spécifique et ciblé. À l'inverse, les aménagements des espaces publics tendent de plus en plus à réunir des usages polyvalents, couvrant les quatre ingrédients : culture, activité sportive, cohésion sociale et nature. Un imaginaire d'aménagement a été développé.

Afin de nourrir les réflexions, un catalogue de références et une série de pictogrammes sont développés et disponibles en annexe II et III Ces documents visent à présenter une variété de programmes, d'usages ainsi que différentes solutions spatiales. Il n'a pas pour vocation d'être exhaustif mais a pour objectif d'ouvrir le champ de possibles. Cette ouverture souhaitée face à différents ingrédients permet d'offrir à la population yverdonnoise une diversité d'interventions et de réalisations afin que chacun·e puisse s'approprier la Ville.

3.2 Périmètres

Les périmètres constituent l'échelle spatiale choisie pour la formulation des ingrédients pour chaque espace. Pour se faire, le territoire communal a été partagé en 10 périmètres qui correspondent aux quartiers yverdonnois. Le choix de cette division se justifie par les courtes distances qui correspondent le mieux aux espaces fonctionnels des piétonnes et piétons ainsi qu'aux identités existantes et vécues par la population.

1. Quartier des Cygnes
2. Quartier du Lac
3. Quartier du Cheminet
4. Centre-ville
5. Quartiers du Général-Guisan, des Moulins, des Isles et des Grandes Prairies
6. Quartiers de Pierre-de-Savoie et du PST
7. Quartiers des Bains et des Quatre Marronniers
8. Quartier de la Villette
9. Quartiers de Floreyres et de Calamin
10. Quartiers de Gressy et Sermuz

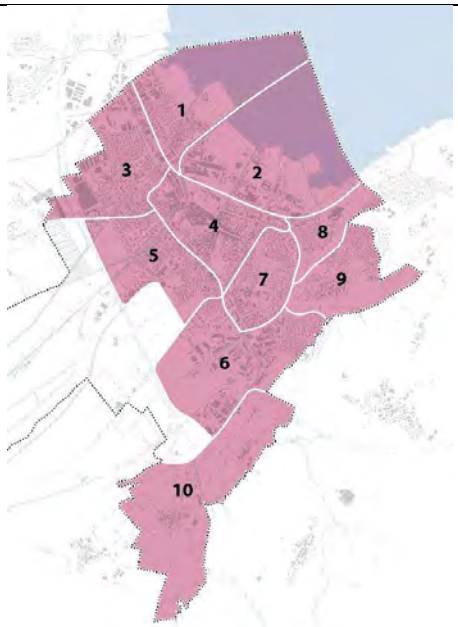

Figure 6 : Carte représentant les 10 quartiers considérés pour le module 2 (Metron, 2023)

3.3 Cibles et intentions programmatiques

CIBLES

Pour une présentation efficace des objectifs fonctionnels à atteindre pour chaque espace, une cible a été développée. Elle se divise en quarts représentant les quatre ingrédients analysés et évalués pour le développement des espaces. Dans le sens horaire elle présente :

- La cohésion sociale en jaune
- La culture en vert clair
- La nature en vert foncé
- L'activité physique et le sport en bleu

La détermination des intentions de développement de chaque espace public se traduit par une cible fixant, pour chacun des 4 ingrédients, selon une gradation – ou niveau d'intensité – allant de 0 (« rien ») à 4 (« à fond ») :

- L'état de la situation actuelle, en hachuré gris,
- Le degré d'intervention prévu ou souhaité dans le futur.

Ces intentions par thématiques sont issues des nombreuses connaissances accumulées lors de la démarche participative et des connaissances de terrain de chaque service. Les discussions interservices ont par ailleurs permis de pondérer les diverses intensités présentées sur ces cibles afin que chacune soit spécifique à chaque espace. Ces cibles ont pour objectif de visualiser rapidement les intentions, mais ne peuvent exprimer toutes les informations compilées par les services au stade de leur élaboration. Ces cibles donnent une indication sur la qualité existante des espaces publics à un moment T ainsi qu'une orientation générale pour la suite. L'interprétation reste ouverte et peut être questionnée à travers eus projets individuels. De plus, elles sont complétées par un tableau d'accompagnement rassemblant et précisant toutes les stratégies définies par les services. Ce tableau, qui figure en annexe V, doit dès lors être consulté en plus des cartes par quartier lors de toute intervention sur un espace public.

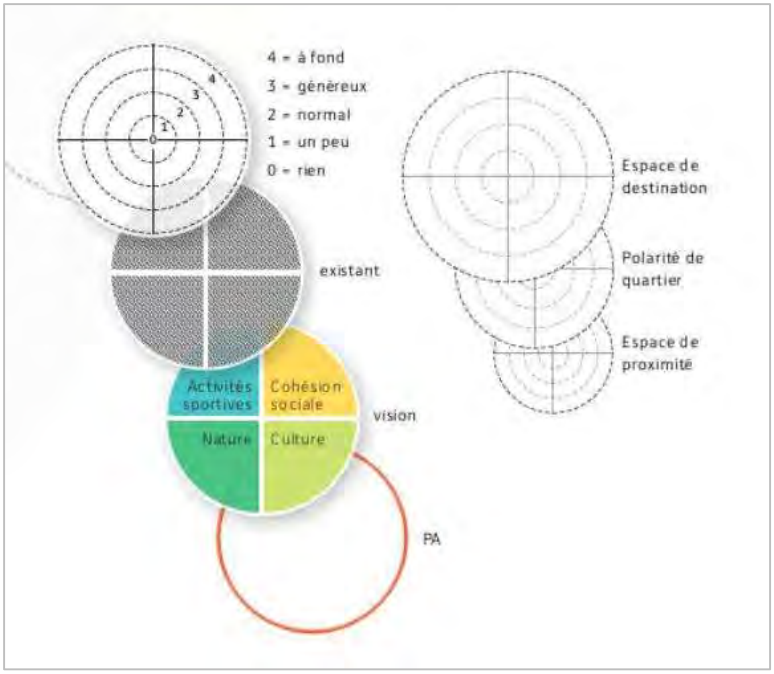

Figure 7: Légende des cibles figurantes dans la Stratégie par périmètre (Metron, 2024)

INGREDIENTS PROGRAMMATIQUES

En complément de l'approche quantitative des cibles, une approche qualitative a donc été mise en place. Chaque thématique propose une série de programmes possibles. Ils sont assez généraux pour être repris dans un cahier des charges et développé au cas par cas.

NATURE DANS L'ESPACE PUBLIC

Dans cette thématique, l'enjeu a été de préciser les types d'interaction entre la nature et la population. Alors que la cible indique la « quantité de nature » présente, les ingrédients programmatiques déterminent les formes qu'elles peuvent prendre. Il n'est pas rare d'avoir plusieurs possibilités par site mais une tendance est ainsi donnée.

- La nature comme paysage : la force du grand paysage est mise en avant.
- Espace de biodiversité : la priorité est donnée à la biodiversité et donc moins ou pas à la présence humaine.
- Nature appropriée : la nature que l'on peut toucher, avec laquelle on interagit directement.
- Nature récréative : la nature comme complément aux espaces de loisirs.
- Verdure complémentaire : la nature d'ornementation.

ACTIVITE PHYSIQUE DANS L'ESPACE PUBLIC

Pour l'activité physique, l'enjeu principal est lié aux installations nécessaires pour la pratiquer et aux caractéristiques spécifiques des espaces concernés. Les rubriques constituent donc une typologie d'espaces propices à l'activité physique qui se déclinent sur un continuum d'usages[3] prenant en compte leurs caractéristiques propres et leurs aménagements :

- Terrains de sport : espaces permettant les jeux collectifs normés et la pratique sportive
- Jeux et partage : mobilier favorable aux jeux et aux partages dans le mouvement
- Mobilier multi-usages : mobilier « détournable » pour des usages sportifs
- Page blanche : surface laissée intentionnellement libre pour permettre une appropriation par l'activité physique. Une attention est portée aux variétés de revêtements des sols.

Un réseau d'espaces publics qui promeut l'activité physique de manière optimale est un juste mélange entre les différents types d'espaces du continuum, selon les besoins spécifiques de chaque quartier et dans une logique de répartition cohérente au sein de la Commune. Sur l'ensemble du territoire, une diversité d'usages possibles des espaces est ainsi essentielle. A noter que la plupart de ces espaces peuvent être agrémentés de casiers connectés contenant du matériel ludique et/ou sportif, ce qui permet d'y diversifier les possibilités d'activités. Du mobilier/matériel de sport et d'activité physique itinérant peut également venir transformer ponctuellement l'usage de certains espaces, principalement dans le cas des « terrains de sport » ou des « pages blanches ».

---

[3] Cette typologie a été développée spécifiquement pour s'appliquer au Plan directeur des espaces publics de la Ville d'Yverdon-les-Bains. Dans un contexte relevant plus spécifiquement de la politique du sport et de l'activité physique yverdonnoise, la catégorisation de l'Office fédéral du sport s'applique. Elle se sépare en deux grandes catégories, « installations sportives » et « espaces de sport et de mouvement », subdivisées chacune en quatre sous-catégories.

Ces différentes mesures ne sont toutefois pas suffisantes. Des conditions cadres adéquates doivent être mises en place afin de permettre aux acteurs·trices tel·les que les associations de quartier, les travailleurs sociaux et travailleuses sociales de proximité ou encore les clubs sportifs de s'approprier ces espaces et de les animer de façon à promouvoir le mouvement.

CULTURE DANS L'ESPACE PUBLIC

La notion de culture dans l'espace public couvrant tant l'art public, les dispositifs artistiques que l'évènementiel ou encore la valorisation du patrimoine. Ces catégories regroupent de nombreuses rubriques. Une grande variété de possibilités existe et un lieu peut contenir plusieurs affectations.

L'art public

- Art public professionnel : élément artistique conçu et/ou réalisé par un·e artiste dans l'espace public
- Mobilier urbain artistique : détournement de mobilier classique par un·e artiste

Les dispositifs artistiques

- Médiation culturelle « sociale » : moment d'échange avec un·e artiste dans l'espace public, par exemple pour des œuvres collectives
- Street art : art urbain, art de la rue
- Installations artistiques : projet innovent, expérimental, pérenne ou non, qui peut prendre plusieurs formes (installation, performance, expérimentation, dispositif sonore, etc.)

Les événements

- Evénement : comme la taille des événements influence beaucoup les questions logistiques mais aussi l'empreinte spatiale nécessaire, différentes tailles possibles ont été prises en compte (< 50 personnes, 50-300 personnes, 300 à 1'000 personnes, < 5'000 personne, 5'000 et plus)

Le patrimoine

- Patrimoine archéologique : mise en valeur du patrimoine archéologique
- Patrimoine industriel : mise en valeur du patrimoine bâti ou infrastructurel en lien avec la période industrielle
- Patrimoine XVIIIe : mise en valeur du patrimoine bâti ou infrastructurel en lien avec la période du XVIIIe siècle
- Patrimoine eau : mise en valeur du patrimoine naturel, bâti ou infrastructurel en lien avec la thématique de l'eau

COHESION SOCIALE DANS L'ESPACE PUBLIC

Pour cet ingrédient, il y a deux grilles de lecture. D'un côté, il s'agit de la capacité de la population à vivre une forme de cohésion sociale. De l'autre côté, il est question des ressources dont dispose la Ville à travers ses services pour dynamiser la cohésion sociale. Ainsi, deux catégories se distinguent.

Vivre une « cohésion sociale »

- Utiliser l'espace et se l'approprier : se sentir libre d'être dans l'espace public et se l'approprier.
- S'informer dans l'espace public : se tenir informé·e grâce aux informations et aux échanges obtenus dans l'espaces publics.
- Participer à l'animation dans l'espace public : se rendre aux événements ou alors participer spontanément aux éléments du quotidien dans l'espace public.
- S'engager pour l'animation dans l'espace public : s'affairer pour mettre en place des animations dans l'espace public.

Les différents outils de JECOS pour parvenir à contribuer à la cohésion sociale :

- Pas d'intervention JECOS : lieu sans contribution JECOS car cela fonctionne sans, soit par non nécessité ou manque de ressource.
- Observation JECOS : TS[4] (travailleur·euse social·e) en observation mais pas en poste fixe.
- Personne de contact JECOS : TS identifié et présenté comme tel·le.
- Personne de ressource JECOS : TS de quartier identifié et présenté comme tel·le.
- Pilote/lead chez JECOS : TSP avec une mission définie d'animation.
- Maison/Locaux de quartiers : lieux de rencontre fixe, animés par des TS

3.4 Carte par quartier

Les cartes des 10 périmètres avec les représentations des intentions par ingrédients sont en annexe VI. Comme expliqué précédemment, le tableau figurant à l'annexe V est complémentaire à ces cartes.

[4] Il est question ici de TS (travailleur·euse social·e) mais ce rôle peut évidemment être menée par des profils variés, notamment dans une logique interservice socio-culturo-sportive.

4. MODULE 3 –MISE EN OEUVRE

4.1 Enjeux et besoins pour la mise en œuvre

BESOINS D'INTERVENTION DE DIFFERENTES AMPLEURS

Comme le montrent bien les cibles, différents sites offrent une belle variété d'ingrédients et sont conformes aux ampleurs souhaitées ; les cibles sont déjà atteintes. Pour certains sites, un aménagement mesuré complèterait le manque pour atteindre son plein potentiel alors que pour d'autres le déficit est très grand et il est nécessaire d'effectuer des transformations importantes. Ainsi, deux types de projets sont mis en place :

- Des projets d'aménagement ou réaménagement d'espaces publics dans leur ensemble ;
- Des projets d'aménagement ponctuels, complémentaires à l'existant.

Les premiers constituent des réaménagements ambitieux qui impliquent une planification importante passant par des demandes de permis de construire. Ils font l'objet de processus complets *ad hoc*.

Les projets ponctuels, nommés « éclairs », quant à eux, induisent des interventions plus rapides et plus simples, qui ne demandent en général pas de longues procédures. Les critères suivants concourent à déployer une action rapide sur différentes parties du territoire. Ainsi, les interventions ponctuelles sur les espaces publics sont :

- Déployées prioritairement sur le domaine public ou privé communal ;
- Caractérisées par une qualité avérée dans un ou plusieurs des cadrans thématiques ;
- Conformes avec les normes en application et prise en compte de l'entretien courant ;
- Légalisées avec des dispenses d'enquêtes selon l'art. 111 LATC, nécessitant aussi peu que possible les procédures spécifiques (LATC, LRou, permis de construire) ;
- Généralement pas sujettes à d'autres projets à court terme.

Ces aménagements « éclairs » visent à compléter, augmenter et révéler l'état et les qualités existantes.

DIFFERENTS PROJETS POUR DE MEMES OBJECTIFS

Le PDEP permet d'atteindre l'objectif, partagé avec les différentes politiques publiques, de mettre en place à Yverdon-les-Bains un réseau d'espaces publics de qualité, favorisant les 4 ingrédients susmentionnés (nature, culture, cohésion sociale et activités physiques) et de permettre à chaque habitant·es d'en bénéficier à 5 minutes de son domicile.

La Ville est en mutation constante et plusieurs stratégies sectorielles sont à l'œuvre simultanément. Ainsi, ce plan directeur fait partie d'une diversité de politiques publiques. Toutefois, le PDEP peut être mis en œuvre à travers des projets d'aménagements d'espaces publics spécifiques ou des projets ponctuels comme décrit ci-dessus, mais il peut aussi être réalisé dans le cadre de stratégies sectorielles. Par exemple, l'implémentation de la stratégie de végétalisation permettra d'intégrer les besoins d'espaces libres ombragés pour de l'activité physique. De même, un projet de mobilité peut laisser de l'espace libre pour des programmes culturels ; ou encore, la réfection d'une cour d'école peut améliorer la cohésion sociale intergénérationnelle. Ainsi, les projets d'espaces publics sont pilotés par différentes entités et chef·fes de projet. Le PDEP est pensé pour être compatible avec les politiques sectorielles d'une part mais également pour

combler un besoin de coordination des ingrédients d'autre part. Dans une optique de transversalité interdisciplinaire servant à la réussite et l'adhésion à un projet, il est essentiel que les services s'y réfèrent et contribuent à sa mise en place sur le terrain. Le document a été créé dans cette optique, avec des recommandations simples et adaptables aux sites, ainsi qu'une série de références pour inspirer les parties prenantes, tout en les laissant développer leurs projets de manière autonome.

Par extension, le PDEP peut également être réalisé par des tiers, par exemple pour les projets artistiques, sportifs ou social. En effet, c'est déjà le cas pour les Soupes qui améliorent la cohésion sociale en décembre, les partenariats pour la mise en place de sculptures, les performances lors de festivals culturels ou sportifs ou encore lors de fêtes de quartiers. Ces démarches peuvent s'inscrire sur une courte période ou sur un temps plus long, offrant une belle vitalité et des dynamismes complémentaires aux projets menés par la Ville.

PRINCIPES FINANCIERS

Toute une série de projet contribuant à la mise en place du PDEP ont leur propre financement. Il s'agit par exemple « des cours d'école de qualité-espaces publics de quartier », de la « stratégie de végétalisation », de réaménagement d'axes routiers offrant des espaces libres, d'aménagement de structures sportives ou encore du pourcent culturel. Toutefois, afin d'assurer le suivi, notamment pour le budget de la Tournée des espaces publics (voir plus bas), mais aussi et surtout pour continuer à réaliser des projets ponctuels et de réaménager des lieux encore non traités, des investissements spécifiques sont prévus. Cela offre l'avantage de maintenir un rythme de réalisation, de toucher plusieurs quartiers simultanément et de diversifier les usages rapidement pour améliorer la qualité de vie des habitant-es.

4.2 Méthodologie

METHODOLOGIE GENERALE

Les deux enjeux principaux sont les suivants : réussir à maintenir les ambitions de PDEP dans le temps et user d'une méthodologie claire mais souple pour accompagner la transformation de dizaines de lieux de manière concertées. De plus, en raison du nombre de sites, il est admis de travailler par échelonnage.

Plusieurs processus de projet sont admissibles, en fonction du lieu, des contraintes, des besoins, du service en charge. Toutefois, les ambitions de coordination autour du PDEP exigent un suivi régulier. Pour cela, un groupe de travail spécifique, appelé : « la Tournée des espaces publics » est mis en place et est garant du suivi dans le temps. Des objectifs qualitatifs sont inscrits dans le PDEP, et des objectifs quantitatifs dans une feuille de route. Le rythme des rencontres varie entre 2 et 4 rencontres annuelles. Le travail produit est monitoré dans le temps.

GROUPE DE TRAVAIL : « *TOURNEE DES ESPACES PUBLICS* [5]»

Dès le lancement du projet des espaces publics à 5 minutes, un groupe de travail a été constitué réunissant des collaborateurs·trices de différents services communaux (technicien·nes du

[5] Il existe à Yverdon-les-Bains la Tournée des allées, rassemblant employé·es communaux et spécialistes pour échanger autour de l'entretien des arbres et préconiser des positions à la Municipalité. La Tournée des espaces publics s'est librement inspirée de cette méthodologie regroupant internes et externes pour échanger autour des espaces publics, coordonner les ingrédients dans les projets et proposer à la Municipalité des stratégies quant aux projets à mener.

territoire, mais aussi responsables en charge de son dynamisme économique, social, culturel et de son animation) d'une part, et d'autre part des expert·es civil·es (membres du Conseils des Jeunes, des Seniors et des Suisses Immigrés) représentant·es de groupes de la population yverdonnoise, et accompagné d'expert·es professionnel·les. L'intégration de ces acteurs challengent les idées préconçues, facilitent l'acceptation des projets et permettent de sortir des carcans usuels. Cette intelligence de travail collective s'est avérée bénéfique dans les premières phases du projet et mérite d'être maintenue. La Tournée des espaces publics vise à poursuivre cette dynamique pour la suite par le biais de la création d'un groupe de travail pour la stratégie de déploiement et de priorisation pour la mise en place du PDEP.

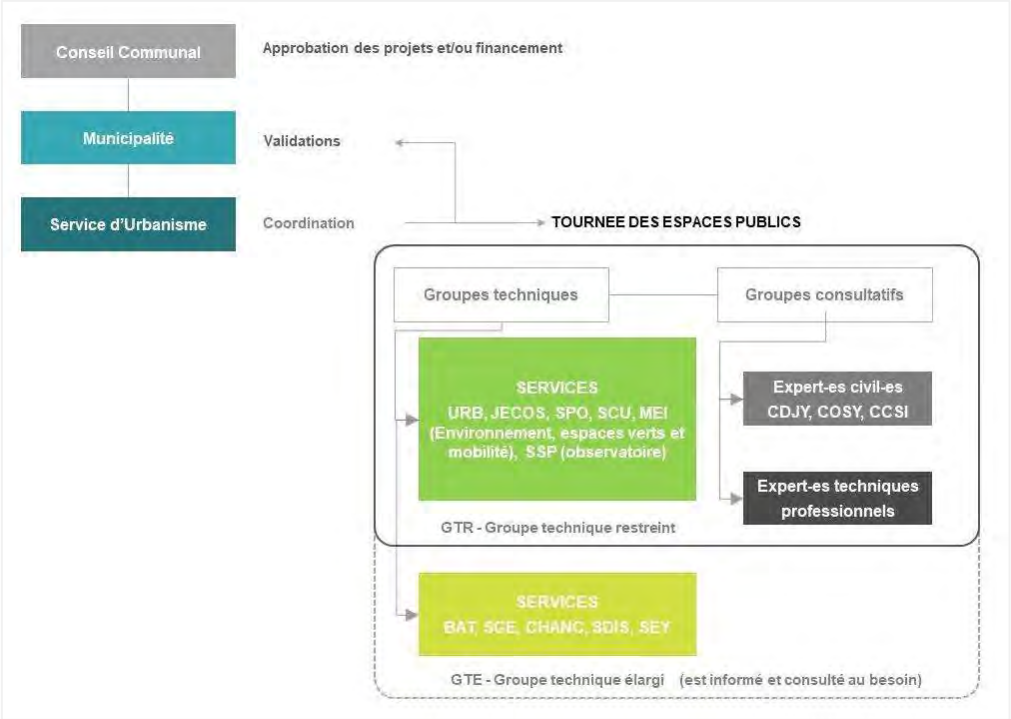

Figure 8 Organigramme de la Tournée des espaces publics (Ville d'Yverdon-les-Bains, 2024)

PROGRAMMATION

Le PDEP donne des intentions (ingrédients) ainsi que des références pour les différents lieux. Toutefois, il convient de définir les programmes concrets à mettre en place dans les projets individuels. Les services se coordonnent sur ces points tout au long de l'année. De manière complémentaire, la Tournée des espaces publics a pour mission d'informer et d'échanger autour des programmes. Ce rôle permet par exemple d'éviter les redondances d'installations et de dépenses ou encore de mettre en place des synergies entre les projets en vue de parcours thématiques.

PRIORISATION & MONITORING

Le besoin de prendre en compte des dynamiques multi-parties implique de sortir d'une priorisation linéaire pour aller vers une réévaluation régulière de déploiement des interventions, en accord avec les différentes politiques sectorielles. Le PDEP sera le document de référence mais d'autres outils (comme Metasanté) seront pris en considération.

Dans le cadre du PDEP, il est prévu que toutes les interventions sur l'espace public yverdonnois participent à leur échelle à sa mise en place. Toutefois, afin d'obtenir une amélioration globale de la Ville relativement rapidement, le PDEP préconise de réaliser des projets ad-hoc. Afin de capitaliser sur les expériences réalisées durant la phase stratégique (phase 3, 2023-24) et de

proposer un programme mêlant deux types d'interventions (ponctuelles et réaménagement complet), soit :

- Un projet complet tous les 1.5 ans
- 5 projets ponctuels / an

Les lieux ne sont par contre pas définis à l'avance car leur choix peut vite s'avérer caduque. Des décisions municipales valideront les choix effectués par la Tournée des espaces publics.

Pour organiser cela, il est convenu de 2-4 rencontres par années :

1. Au printemps : monitoring sur les projets en cours et pistes de réflexions pour les réalisations de l'année à venir, visites sur sites ;
2. En automne : validation des stratégies de déploiement pour l'année à venir, tant pour les aménagements complets que ponctuels ;
3. Une à deux séances intermédiaires en été peuvent être imaginées s'il faut discuter de partenariats, en particulier pour les projets ponctuels.

La Tournée des espaces publics soumettra les préconisations à la Municipalité pour décisions, en particulier après la séance d'automne.

ACTIVATION

A noter que pour l'animation et l'évènementiel, la gouvernance en phase d'exploitation est distincte et se met en place via les politiques sectorielles ou alors via la société civile (festival, événements, associations, etc.). Toutefois, idéalement, une coordination se fait avec la Tournée des espaces publics afin de mettre en place des synergies, pour valoriser les espaces publics. De plus, la communication peut également aller dans le sens de la valorisation des espaces publics.

PROCESSUS PARTICIPATIF

Au-delà du groupe formant la Tournée des espaces publics, chaque projet de réalisation est susceptible de mettre en place une démarche participative spécifique. Dans les phases 2 et 3 du projet-modèle, des démarches de consultation ont eu lieu à l'échelle de la Ville, lors d'événements, mais aussi autour de projets concrets. Ces différentes étapes de la phase « projet-modèle 2020-2024 » peuvent se lire dans la feuille de route en annexe VII[6]. En raison du nombre d'espaces et de variétés de possibles, il est essentiel d'évaluer la pertinence et le type de la participation publique. Ceci est d'autant plus vrai dans les lieux exigus ou peu d'ingrédients sont possibles ; il est préférable que ces réalisations correspondent à un besoin, une envie réelle.

A noter qu'il est important d'étudier les différents types de parties prenantes, les marges de manœuvres possibles et d'ajuster les processus selon le degré de participation souhaitée. Ces questions peuvent être abordées lors de la Tournée des espaces publics, afin de profiter des expériences d'autrui.

LES OUTILS : FEUILLE DE ROUTE ANNUELLE ET CARTE EVOLUTIVE

Dans l'optique d'assurer qualité, pérennité et constance des tâches du groupe de travail, une feuille de route annuelle établissant les missions de la Tournée des espaces publics est mise en place. Elle sert à consigner toutes les tâches et à pouvoir assurer leur continuité dans le temps, notamment en cas d'intégration de nouvelles personnes ou de remplacement de membres.

[6] Une grande démarche participative sur l'entier du territoire a été menée en 2022. Elle fait l'objet d'un document distinct.

De plus, un plan permet de monitorer le degré d'avancement de la mise en place du PDEP. Cette carte permettra de rassembler les différents travaux en cours dans la Ville et de suivre leur évolution, favorisant des choix éclairés pour cibler les sites des projets suivants. A terme, il est prévu que ce plan soit disponible sur le guichet cartographique communal (www.mapnv.ch).

5. ANNEXES

I. Quatre ingrédients (résumé phase 1)

II. Pictogrammes

III. Liste de références illustrées

IV. Vision directrice – format A0

V. Tableau de mise en œuvre 2024

VI. Plans par périmètres, quartiers– format A3

VII. Processus du projet-modèle 2020-2024

Canton de Vaud
Commune d'Yverdon-les-Bains

« Un espace public à moins de 5 min de chaque yverdonnois·e »

Synthèse des ateliers «Diagnostic et stratégie générale»

8 juin 2021

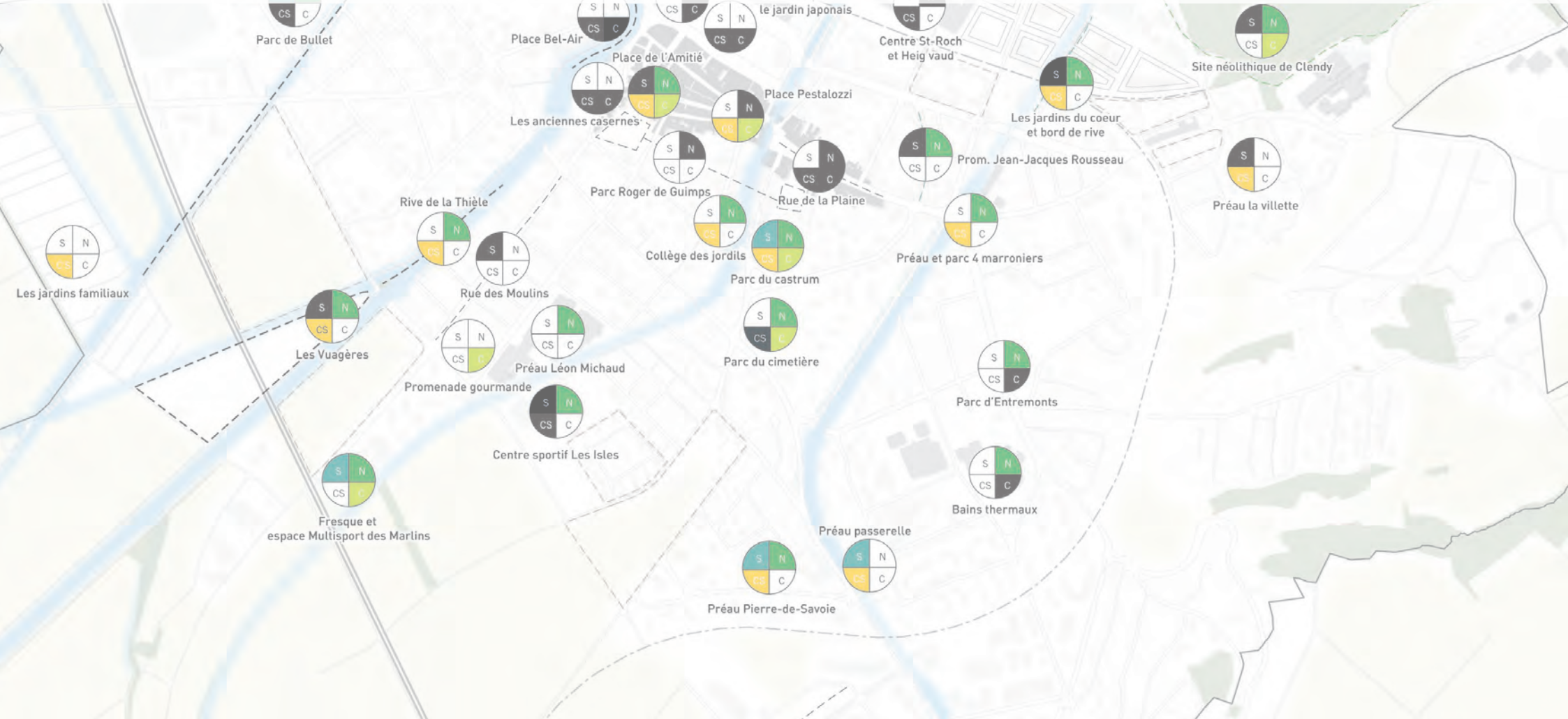

SERVICE DE L'URBANISME

Julie Riedo
Sara Dias

Experte invitée :
Sonia Curnier

SERVICE JEUNESSE ET COHÉSION SOCIALE

Yves Pommaz

Experte invitée :
Monika Litscher

SERVICE DE LA CULTURE

Gil Vassaux
Silli Mona (durabilité)

Expert invité :
Martin Schick

SERVICE DES SPORTS

Greg Perrenoud

Expert invité : Philippe Furrer

SERVICE DES TRAVAUX ET ENVIRONNEMENT

Lionel Guichard
Nicolas Nançoz

Expert invité :
Jean-Michel Imer

EXPERTS CIVILS

COSY :
Claude Pierrette Béal,
Anne-Françoise Roud

CCSI :
Manuel Das Neves

CDJY :
Mathias Ortega,
Jonas Du Bois

AMÉNAGEMENT, URBANISME, ENVIRONNEMENT

urbaplan
Igor Andersen, Camille Leviel, Laura Jordan
Avenue de Montchoisi 21
1006 Lausanne
www.urbaplan.ch
certifié iso 9001:2015

AVANT PROPOS

Contexte

« La Ville d'Yverdon-les-Bains est en plein développement avec plus de 7'000 habitants attendus d'ici 2030, notamment dans de nouveaux quartiers. En parallèle, la Ville souhaite améliorer la qualité de vie de tous les habitants déjà installés. Un espace public à proximité de leur lieu d'habitation, agréable, animé et verdoyant, incite à sortir de chez soi et favorise l'activité physique. »

Extrait du document de cadrage du mandat réalisé par la commune

Objectifs du projet

- *Constituer un réseau d'espaces de proximité de quartier, à moins de 5 minutes de chaque habitant, qui complète les espaces publics de destination*
- *Offrir des espaces agréables pour toutes et tous (ex. diversité des genres, mixité sociale, ethnique et générationnelle...)*
- *Valoriser la diversité des espaces de proximité (ex. cours d'écoles, placettes, squares, trottoirs, rives des canaux, aires de stationnement reconverties ...) et les insérer dans une stratégie coordonnée à l'échelle communale*
- *Y développer des programmes multifonctionnels (mouvement, culture, nature, cohésion, détente ...) et des installations favorisant l'activité physique*
- *Favoriser l'accès à l'art, à la culture et à des paysages de qualité dans l'espace urbain.*

Extrait du document de cadrage du mandat réalisé par la commune

Démarche générale du projet

Le processus de travail est décomposé en quatre phases se déroulant entre 2020 et 2024 :

- Ph. 1 – Recherche et diagnostic
- Ph. 2 – Vision directrice et identification des sites prioritaires
- Ph. 3 – Plan directeur des espaces publics et 1ers avant-projets
- Ph. 4 – Finalisation du projet-modèle et 1ères réalisations

Objet du présent rapport

Le présent rapport est le résultat de la première phase de travail «Recherche et diagnostic» visant à faire émerger des objectifs partagés par l'ensemble des services communaux concernés pour les espaces publics de proximité.

Ce travail s'est organisé autour deux ateliers de travail inter-services :

- Un atelier en décembre 2020 qui a permis d'établir un premier diagnostic des espaces de proximité existant.
- Un second atelier en avril 2021, enrichit par la présence d'experts thématiques, qui a permis d'approfondir la stratégie de mise en œuvre des espaces publics de proximité au sein de la commune.

Ce travail marque un premier jalon dans le processus plus long de constitution d'un réseau d'espaces publics de proximité et devra encore être approfondi par la suite. Il constitue un socle d'ambitions communes avant émergé des différents services communaux.

Enjeux thématiques

(Synthèse de l'atelier 1)

CULTURE

Expression Artistique

Intégration de la vie nocturne

L'art dans l'espace urbain

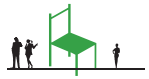

REVENDIQUER LA DIVERSITÉ !

→ Différencier les formes d'expressions artistiques en fonction de l'identité de chaque quartier et espace pour le révéler.
- *« De la sculpture en bronze à la fresque de street-art »*

→ Affirmer la multiculturalité à travers les différents espaces publics : ce qui fait culture pour les uns ne l'est pas forcément pour les autres.

CULTURE PARTICIPATIVE

→ Encourager la participation des habitants et usagers dans le choix et/ou la création d'installations artistiques et culturelles.
- *Notamment à travers l'implication des associations de quartier*

→ Imaginer les installations artistiques comme un support d'une double rencontre : rencontre avec l'œuvre, mais également entre utilisateurs avec la possibilité de co-créer les œuvres et les espaces.

→ Décloisonner les fonctions : les œuvres d'art pouvant être utilisées pour d'autres fonctions
- *Sculpture de jeux pour enfants, sculpture-mobilier urbain,...*

DÉPLOIEMENT SPATIAL ET TEMPOREL

→ Déployer l'art dans toutes les dimensions spatiales et notamment dans la verticalité des espaces publics : les bâtiments sont aussi un support intéressant
- *Fresque murale*

→ Penser les installations artistiques et culturelles selon différentes temporalités possibles en fonction des objectifs poursuivis pour chacun des espaces.
- *Est-ce une installation éphémère, temporelle ou durable ?*

→ Intégrer une réflexion sur l'ambiance nocturne dans la conception des espaces publics
- *Jeux de lumière mettant en valeur l'espace public*

MÉMOIRE COLLECTIVE

→ Valoriser le patrimoine bâti communal comme éléments vecteurs de l'identité culturelle

COHÉSION SOCIALE

Intergéneration & multiculturalité

Participation Citoyenne

Opportunités de rencontre

COEXISTENCE & COMPLÉMENTARITÉ

→ Assurer coexistence et complémentarité des usages au sein des espaces publics et entre eux pour répondre aux besoins de toutes et tous. (Calme et repos défoulement, rencontre...).

→ Offrir des occasions de rester dans l'espace public sans nécessiter la consommation.

→ Anticiper la cohabitation avec les animaux de compagnie, en particulier les chiens : définir où ils peuvent aller ou pas.

ESPACES ACCUEILLANTS

→ Offrir des espaces publics accessibles, confortables et sécurisants pour toutes et tous.

- *Porter une attention à la matérialité du sol : un sol dur idéal pour jouer, mais plus « dangereux », un sol mou qui permet aux enfants de jouer plus librement, mais offre moins de polyvalence.*

→ Améliorer le sentiment de sécurité et bien-être des citoyens.

- *Porter une attention particulière aux éléments susceptibles de créer un sentiment d'insécurité (tags, déchets au sol, éclairage, etc)*

PARTICIPATION & EXPÉRIMENTATION

→ Proposer des espaces évolutifs non figés et réfléchir à la programmation en concertation avec les habitant·e·s et usager·e·s.

- *Impliquer les associations de quartier/ écoles pour réfléchir à la programmation*

→ Expérimenter des installations avant leur mise en place définitive

PROXIMITÉ VS DESTINATION

→ Équilibrer la répartition des espaces publics pour pallier leur concentration aux abords du lac.

- *En particulier pour les personnes âgées et les plus jeunes qui ont besoin d'espaces proches du domicile.*

→ Rechercher une complémentarité de fonctions et d'usages entre les espaces de proximité et les espaces de destination (principalement le lac et le centre historique).

VÉGÉTATION / NATURE

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

→ Questionner les choix de revêtements des sols et favoriser les éléments naturels

→ Viser un taux d'arborisation élevé

→ Assurer des points d'eau pour s'hydrater et se rafraîchir

- *Jet d'eau, fontaine.*

→ Sélectionner les espèces plantées en prenant en compte les changements climatiques et leur assurer de bonnes conditions de croissance.

- *Fosses de plantations suffisamment dimensionnées.*

SE RESSOURCER AU VERT

→ Garantir une composante naturelle pour chaque espace public communal : la proximité de la nature et en particulier la présence d'arbres joue un rôle capital sur notre bien-être psychique.

→ Penser l'évolution des ambiances paysagères et des usages en fonction des saisons

→ Ouvrir les espaces sur le grand paysage.

BIODIVERSITÉ

→ Assurer un équilibre entre les espaces destinés aux usages anthropiques entretenus de manière intensive et ceux à caractère plus sauvage selon une gestion extensive.

- *Permettre des « friches végétales », sans intervention humaine et à accessibilité limitée.*

PÉDAGOGIE

→ Favoriser la sensibilisation et l'émerveillement à la nature.

- *Proposer des fiches explicatives des espèces présentes, des jardins pédagogiques ou thématiques.*

NATURE NOURRICIÈRE

→ Favoriser les initiatives d'agriculture urbaine selon différents modes de gestion (coopérative d'habitants, associations...)

- *Potagers urbains partagés, bacs plantés dans l'espace public...*

ACTIVITÉS PHYSIQUES/ SANTÉ

BOUGER SANS Y PENSER !

→ Favoriser l'activité physique indirecte par des aménagements ludiques/poétiques afin d'atteindre les populations qui ne font pas ou peu de sport : l'activité physique n'est pas une fin, mais un moyen.

- *Faire le tour d'un jardin botanique pour observer la nature ou pédaler pour mettre en mouvement une œuvre d'art !*

→ Penser et des cheminements sécurisés et qualitatifs au sein et entre les espaces publics pour encourager la mobilité douce au quotidien.

- *Parce que l'activité physique commence par se rendre à pied ou à vélo dans un espace public que l'on adore !*

DÉ-GENRER ET DIVERSIFIER

→ Répondre aux besoins de l'ensemble des usagers dans leurs diversités d'âges et de genres.

BOUGER ENSEMBLE

→ Penser l'aspect collaboratif des installations.

- *Jeux nécessitant l'entraide entre jeunes et moins jeune pour réussir l'activité.*
- *Mettre du matériel de sport à disposition (ballons, raquettes).*

→ Permettre la tenue d'évènements sportifs tels que des cours de yoga, de gymnastique ou de danse dans l'espace public.

POLYVALENCE

→ Aménager des espaces polyvalents pour la pratique d'activités physiques et permettant de répondre à d'autres usages.

- *Une pelouse peut à la fois servir à jouer au ballon, au frisbee, mais également permettre un pique-nique, une sieste !*

URBANISME

Accessibilité

Espaces flexibles & reconnaissables

Accueil intergénérationnel

FAIRE SIGNAL

→ Accentuer la lisibilité et l'identification des espaces publics par un effet « signal » perceptible depuis les rues avoisinantes.

- *Notamment par le positionnement stratégique d'installations artistiques et le traitement paysager.*

ESPRIT DU LIEU

→ Proposer des aménagements mettant en valeur les spécificités et atouts du lieu.

- *Son histoire, son cadre paysager et urbain, les vues qu'il offre sur le grand paysage.*

FLEXIBILITÉ

→ Ne pas sectoriser les fonctions par des aménagements déterministes, mais favoriser des usages multiples dans le temps et dans l'espace.

- *Maintenir suffisamment d'espaces dégagés permettant autant l'organisation de manifestation que la pratique d'activités physique, un pique-nique entre amis ou le délassement...*

SINGULARITÉ VS COHÉRENCE

→ Trouver un équilibre entre singularisations de chaque espace public et le maintien d'une certaine cohérence à échelle communale.

- *Définir une signalétique urbaine permettant de mettre en réseau les différents espaces publics tout en permettant leur différenciation.*

Stratégie de mise en œuvre

(Synthèse de l'atelier 2)

CULTURE

→ Élargir la notion de culture à tout ce qui est **ludique, ce qui surprend et détonne dans l'ordinaire** !

→ Laisser les artistes poser un regard sur les lieux et proposer une intervention qui révèle/réveille/questionne l'existant.

- *Définir un cadre avec un certain nombre de contraintes au sein desquelles l'intervention artistique peut se développer.*

→ Valoriser le contexte bâti et paysager, mais aussi **les talents locaux !**

→ Une culture en **mouvement :**

- *des installations intergénérationnelles à animer en lien avec le sport et la santé.*
- *des installations qui évoluent avec le temps*

→ Le lieu de vie amène naturellement la culture, il n'y a pas toujours besoin d'un évènement ou d'un objet. Il s'agit d'**être attentif aux dynamiques en place** avant d'intervenir...

→ Réfléchir à la **culture en réseau** dans la ville permettant :

- *d'avoir une logique de diffusion plus que de concentration et de valoriser une **diversité d'interventions ;***
- *de renforcer l'usage de l'**ensemble des espaces publics** en faisant circuler à travers les différents quartiers de la ville ;*

→ Penser l'ensemble de la vie d'une installation artistique, notamment en anticipant le budget lié à son **entretien et son animation**.

→ Imaginer des espaces **polyvalents et réversibles** afin de laisser ouvert le **champ des possibles**.

- *Oser changer les choses, selon des cycles plus ou moins rapides en fonction des lieux et de l'essoufflement ressenti dans l'usage des espaces.*

→ Intégrer la **dimension participative et inclusive**.

- *Notion de public-acteur ;*
- *culture comme facteur d'intégration sociale ;*
- *être fier de ce que l'on a créé et par extension de son quartier !*
- *Révélation de talents locaux ;*
- *une culture vivante par l'interaction.*

→ Former les acteurs intervenant sur le terrain aux processus participatifs.

→ Impliquer les acteurs périphériques pour diversifier l'offre.

- *les institutions culturelles,*
- *les activités de services*

COHÉSION SOCIALE

→ La notion de cohésion sociale est une thématique **diffuse et transversale** : c'est plutôt un **résultat** que l'on cherche à atteindre de manière générale dans la société et en particulier au sein des espaces publics.

→ C'est un **effet** qui viendra **naturellement** si l'on imagine des espaces publics qualitatifs, répondant notamment aux thématiques culture/sport et nature en ville.

→ Il est difficile, voire risqué, de localiser les secteurs plus ou moins empreints de cohésion sociale, d'une part car la **cohésion sociale est un sentiment dont l'appréciation est subjective**, d'autre part, localiser risque de figer et de **stigmatiser** certains quartiers.

- *Par exemple, un quartier peut présenter des problématiques telles que des dégradations de mobilier urbain et pourtant jouir d'une forte solidarité entre habitants.*

→ Ce que l'on peut mesurer de manière concrète, ce sont :

- ***les infrastructures*** *(p. ex : mobilier permettant de s'asseoir, de partager un repas, de s'abriter en cas de pluie)*
- ***les usagers*** *(leur nombre, leur âge, leur genre...)*
- ***les usages*** *(leur type : se retrouver pour pique-niquer, faire un foot, faire la sieste, lire un livre).*

→ Il s'agit désormais d'aller sur le terrain pour mieux comprendre les dynamiques en présence : observer et demander aux habitants/usagers du quartier :

- *où sont les usages/de quels types ?*
- *Trouver des « narrateurs de quartier » qui peuvent raconter les dynamiques en cours/l'évolution des usages/les choses qui marchent et celles qui sont problématiques.*
- *Ce travail in situ permettra de cibler intelligemment les secteurs d'intervention pour qu'ils s'inscrivent dans une compréhension des habitudes existantes et des besoins identifiés par la population.*

→ Tester des options d'aménagement avec du mobilier déplaçable et des aménagements légers et provisoires permet d'**évaluer la pertinence d'un projet** avec un **moindre investissement**.

VÉGÉTATION / NATURE

→ Intégrer la végétation à travers à la fois une **maille fine**, mais aussi des **« nœuds »** permettant un déploiement plus important des espaces naturels.
- *des **chemins de fraicheur** (maille)*
- *des **parcs de fraicheur** (nœuds)*

→ Donner envie de faire des boucles de promenades à travers une **palette variée d'ambiances naturelles** au sein des différents espaces publics.
- *Proposer des balades actives, des parcours thématiques*

→ Améliorer la **fluidité du passage entre les espaces ouverts**, en particulier sur les ruptures liées aux infrastructures.

→ Se baser sur les **atouts du site** pour accentuer certaines caractéristiques : il ne s'agit pas « d'avoir de tout partout », mais de réaliser une pesée d'intérêt selon chaque contexte pour savoir où investir au mieux les ressources.
- *Selon l'espace à disposition, le contexte végétal déjà existant...*

→ Intégrer également les **jardins privés comme vecteurs de qualité** dans le réseau d'espaces naturels global de la ville :
- *Des subventions communales pour inciter les propriétaires privés à faire des choix d'aménagements favorables à la nature en ville.*
- *Rôle du PGA pour guider les choix d'aménagements et les modes d'entretiens.*

→ Développer des **programmes de sensibilisation** liés à la pratique et **responsabiliser les utilisateurs** :
- *Composts urbains, jardins potager, définir les modalités d'entretien et de gestion à long terme (par ex. : une association)*

→ Assurer de bonnes conditions de **cohabitation entre la nature et activités humaines** : plus la nature est présente, plus il faut être attentif à sa protection vis-à-vis des nuisances anthropiques.

→ Permettre l'**évolution des aménagements** : tester, faire évoluer...

ACTIVITÉS PHYSIQUES / SANTÉ

→ Ne pas vouloir uniformiser l'offre, mais favoriser au contraire des **usages spécifiques** au sein des différents espaces publics pour **encourager les déplacements interquartiers**. L'idée est de créer une **symbiose entre un parcours et des lieux d'intérêts** proposant des ambiances et des usages spécifiques.

- *Par ex. : mettre en place des boucles de promenades à travers une signalétique par des panneaux ou des marquages au sol.*

→ Les aménagements doivent être l**udiques/surprenants** et développer des résonances **artistiques ou participatives** pour motiver ceux qui n'ont pas l'habitude de pratiquer des activités sportives.

→ **Sortir des « standards »** du sport (par ex. : une table de ping-pong peut aussi être une œuvre d'art ou servir à d'autres usages). Aménager des espaces « anti-conventionnels » pour casser les habitudes, provoquer le débat, en particulier sur les stéréotypes de genre.

→ Définir une double stratégie d'aménagement :

- *quand il n'y a pas d'équipement sportif à proximité : identifier les espaces et activités potentiels.*
- *Quand il y a un équipement : comment renforcer son usage selon les temporalités de la journée/des saisons et diversifier les utilisations possibles, y compris des utilisations non liées à l'activité physique.*

→ Partir des **caractéristiques actuelles** des espaces (taille de l'espace, type de sol) et des **usages existants** pour proposer une offre adaptée à chaque contexte.

→ Impulser de **nouvelles pratiques** même avec des **moyens modestes** tels que :

- *du mobilier polyvalent (un banc pouvant servir de support d'exercices)*
- *des panneaux proposant des exercices (tels que sur les parcours vita)*
- *des box de jeux en libre-service (sur le modèle box-up)*
- *du marquage au sol.*

→ Proposer des activations ponctuelles grâce à des **animateurs** pour des cours de danse, de yoga, de gymnastique…

- *Ces animateurs pourraient tourner au fil des jours ou des semaines dans les différents quartiers ce qui permet également de favoriser les déplacements interquartier des habitants.*
- *Cela permet en outre d'offrir un sentiment de sécurité aux personnes plus vulnérables voulant pratiquer de l'activité physique (personnes âgées, ou ayant un handicap)*

→ Lors des démarches participatives, proposer aux habitants des catalogues d'idées qui sortent des aménagements traditionnels pour **impulser des envies** « hors des équipements standards ».

statique

CULTURE

dynamique

ŒUVRE D'ART
integrée au projet

ESPACE D'ACCUEIL
pour des manifestations artistiques

PROJET / ŒUVRE PARTICIPATIVE
l'art de co-construire

PAGE BLANCHE
un espace pour appropriation libre

passive

COHÉSION SOCIALE

très active

J'UTILISE L'ESPACE
dans mon quotidien

JE ME TIENS INFORMÉ·E
mais je ne peux pas m'engager

JE PARTICIPE
à la vie de quartier

JE M'ENGAGE
dans une association de quartier

urbaplan

récréationnelle

NATURE

paysagère

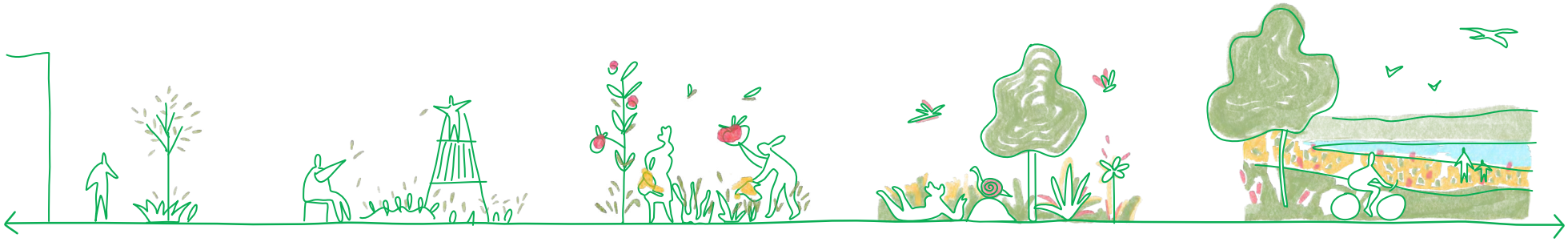

VERDURE COMPLÉMENTAIRE
à l'usage de l'espace

NATURE RECREATIVE
ex. espace multi-usages
jeux enfants - séniors

NATURE APPROPRIÉE
ex. verger, potager urbain...

ESPACES DE BIODIVERSITÉ
ex. biotope pédagogique

LA NATURE COMME PAYSAGE
peu d'appropriation mais
présence visuelle constante

programmé

MOUVEMENT

polyvalent

TERRAINS DE SPORT
pour un usage
«sportif et spontané»

JEUX ET PARTAGE
ex. espace multi-usages intergénérationnel
ou équipement de fitness-urbain

MOBILIER MULTI-USAGES
ex. banc pour s'asseoir et
faire des squats

"PAGE BLANCHE"
espace pour l'appropriation libre
ex. cours de danse, yoga...

urbaplan

Profiter
de la nature

Contempler
la nature

Etre en contact
avec la nature

Jouer avec le
terrain

Jouer avce l'eau

Cueillir
des fruits

Jardiner

Me poser

Prendre l'air

attendre
quelqu'un

Chanter / jouer
avec un instrument

Manger
un morceau

Lire / travailler /
étudier

Parler au
téléphone

Participer à la vie socio-
culturelle du quartier

Me laisser surprendre
par les activités
de l'espace

Admirer une
œuvre d'art

Assister à un concert /
spectacle / film

M'informer

Participer à un
oeuvrage collectif

Animer l'espace

Rencontrer
des gens

Discuter

Consommer

Faire des grillades

Pique-niquer
entre ami·es

Jouer assis

Rencontrer des gens
lors d'événement

Jouer

Jouer librement

Jouer à la
place de jeux

Jouer avec
mon imaginaire

Jouer à des jeux
formels

Jouer au ping pong

Escalader

Bouger / être actif

Passer à travers

Bouger avec son
propre matériel

Bouger avec le
matériel disponible

Bouger en groupe

Faire de la slackline

Apprendre la trotinette
aux enfants

Été

Automne

Hiver

Printemps

Matin

Midi

Après-midi

Soir

Quotidien

Hebdomadaire

Mensuel

Exceptionnel

source : Babyfoot, Yverdon-les-Bains
@YLB @Zoé Jobin

source : musique vivante, Yverdon-les-Bains
@YLB @Zoé Jobin

source : lieu de graf', Yverdon-les-Bains
@YLB @Zoé Jobin

source : bibliothèque mobile, Yverdon-les-Bains
@YLB @Zoé Jobin

source : participation, Yverdon-les-Bains
@YLB @Zoé Jobin

source : jeux associatifs, Yverdon-les-Bains
@YLB @Zoé Jobin

source : espace de rencontre, Yverdon-les-Bains
@YLB @Zoé Jobin

source : cours alimentation, Yverdon-les-Bains
@YLB @Zoé Jobin

source : panneau d'info., Yverdon-les-Bains
@YLB @Zoé Jobin

source : partage d’un repas, Yverdon-les-Bains
@YLB @Zoé Jobin

source : nature appropriable, Yverdon-les-Bains
@YLB @Zoé Jobin

source : slike line, Yverdon-les-Bains
@YLB @Zoé Jobin

source : théâtre en rue, Yverdon-les-Bains
@YLB @Zoé Jobin

source : matériel de jeux, Yverdon-les-Bains
@YLB @Zoé Jobin

source : football, Yverdon-les-Bains
@YLB @Zoé Jobin

source : aikido, Yverdon-les-Bains
@YLB @Zoé Jobin

source : apprentissage, Yverdon-les-Bains
@YLB @Zoé Jobin

source : banc, Yverdon-les-Bains
@YLB @Zoé Jobin

source : panneau urbain
@YLB @Thierry Porchet

source : mobilier informel, Yverdon-les-Bains
@YLB @Thierry Porchet

source : couvert, Yverdon-les-Bains
@YLB @Thierry Porchet

source : Ombrage, Yverdon-les-Bains
@YLB @Thierry Porchet

source : couvert végétalisé, Yverdon-les-Bains
@YLB @Thierry Porchet

source : chemin en copeaux, Yverdon-les-Bains
@YLB @Thierry Porchet

source : fresque au sol, Yverdon-les-Bains
@ YLB @ Thierry Porchet

source : rotonde, Yverdon-les-Bains
@YLB @Thierry Porchet

source : table de ping-pong, Yverdon-les-Bains
@YLB @Thierry Porchet

source : banc détrouné Yverdon-les-Bains
@YLB

source : mur de grimpe

source : paniers multiples, Nantes

source : terrains colorés

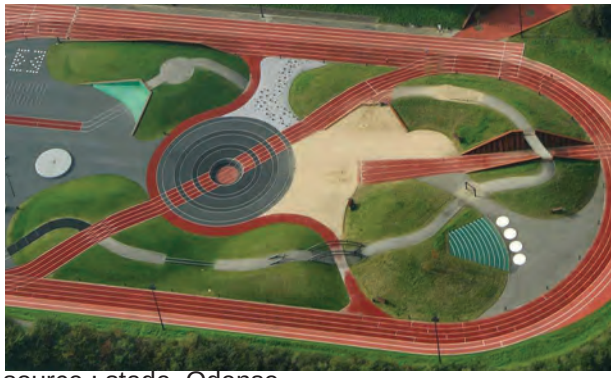

source : stade, Odense

source : terrain hors norme

source : banc actif

source : jeu intergénérationel
@Hopp-là

source : plantation collective

source : multi-terrains

source : basket urbain

source : parkour

source : mur de grimpe

source : parkour

source : modules pour vélo

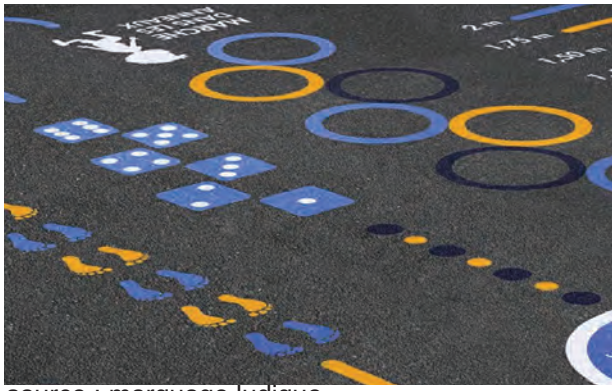
source : marquage ludique

source : terrain coloré

source : cercle sportif

source : oeuvre d'art, Bienne
@YLB

source : île de la Suze, Bienne
@YLB

source : prairie

source : Gurzelen, Bienne
@YLB

source : pétanque, Yverdon-les-Bains
@YLB @Carole Alkabes

source : chaise longue, Yverdon-les-Bains
@YLB @Carole Alkabes

source : terrain de badmington, Yverdon-les-Bains
@ YLB @ Thierry Porchet

source : Biodivercity, Yverdon-les-Bains
@YLB @Thierry Porchet

source : place urbaine, Yverdon-les-Bains
@YLB @Thierry Porchet

source : programme d’activités, Yverdon-les-Bains
@YLB @Zoé Jobin

source : balade nature, Yverdon-les-Bains
@YLB @Zoé Jobin

source : table, Yverdon-les-Bains
@YLB @Zoé Jobin

source : cuisine collective, Yverdon-les-Bains
@YLB @FlashpressAllenspach

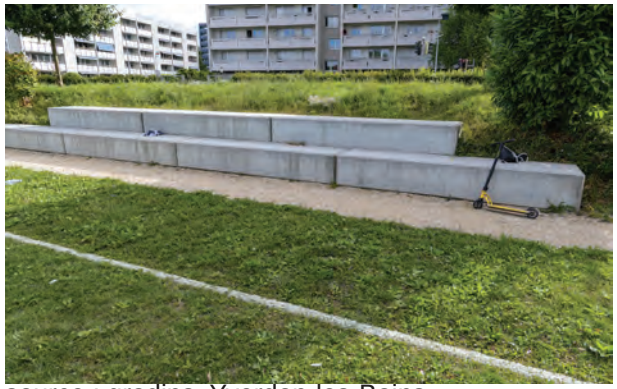
source : gradins, Yverdon-les-Bains
@YLB @Zoé Jobin

source : fontaine à boire, Yverdon-les-Bains
@YLB @Zoé Jobin

source : danse, Yverdon-les-Bains
@YLB @FlashpressAllenspach

source : contes, Yverdon-les-Bains
@YLB @FlashpressAllenspach

source : place de jeux, Yverdon-les-Bains
@YLB

source : multi-terrains

source : trois paniers

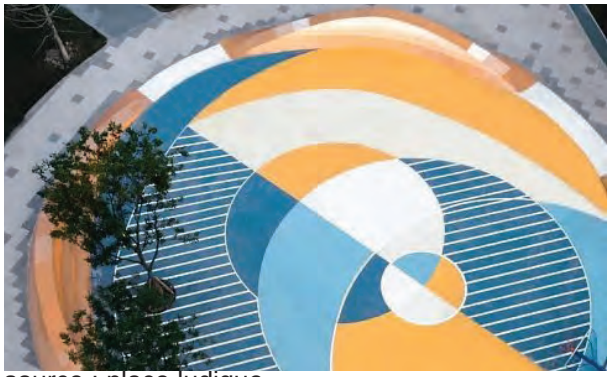

source : place ludique

source : box up

source : pumptrack

source : tennis urbain

source : jeux d'équilibre, Yverdon-les-Bains
@YLB @Zoé Jobin

source : toboggan, Yverdon-les-Bains
@YLB @Zoé Jobin

source : toboggan, Yverdon-les-Bains
@YLB @Sarah Carp

source : danse et spectacle
@YLB

source : roue des activités
@YLB

source : jeux d'eaux, Berne
@Suisse Tourisme

source :lac
@YLB

source : pont à Nantes
@Nantes

source : bibliothèque 2 Lunes
@YLB

source : concert public
@ Anton Gvozdikov

source : jardins partagés

source : gradin

source : lumières

source : prairie fleurie

source : plantation, Basel

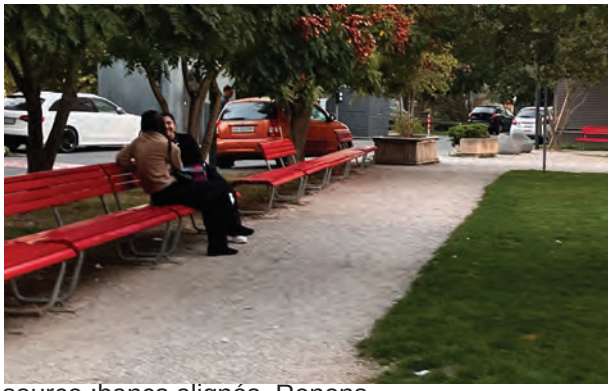
source :bancs alignés, Renens

source : rondins

source : table et assises

source : sculpture, Niki de Saint Phalle
Angers

source : food truck

source : buvette, Bussigny

Schéma directeur des espaces publics - Yverdon-les-Bains

Liste des espaces et des mesures / visions

jri 02.04.2024

o = à vérifier encore, changeant

= si vous touchez une cellule
0-1-2-3-4=intensité
P=projet
? = à mettre?

Numéro	nouvelle numérotation	Polarité existante	Polarité à développer/ créer	Typologie d'espaces	Numéro du quartier	Nom de l'espace	PROJET							Thématique eau, à tenir compte dans les CDC	Cohésion sociale														Culture																	Nature									Activités sportives									
							en cours, moins de 3 ans	en cours, plus de 3 ans	PA	dessin d'un nuage	à faire, éclair	à faire, pilote	ok		A1 utilise l'espace, se l'approprie	A2 s'informe dans l'espace public	A3 participe à l'animation dans l'EP	A4 s'engage pour l'animation dans le pas d'intervention	B1 JECOS	B2 observation JECOS	B3 personne de contact JECOS	B4 personne ressource JECOS	B5 pilote/lead chez JECOS	B6 Maison de quartier	cible (sociale, gelb) cible état actuel	cible (sociale, gelb) cible état futur	cible (sociale, gelb) delta	C1 Arte public professionnel	C2 médiation culturelle "sociale"	C3 street art	C4 mobilier urbain artistique	D1 événement <50 pers	D2 50-300 pers	D3 300-1000 pers	D4 <5000 pers	D5 5000 et plus	E1 patrimoine archéologique	E2 patrimoine industriel	E3 patrimoine XVIII	E4 patrimoine eau	cible (culture, olive) cible état actuel	cible (culture, olive) cible état futur	cible (culture, olive) delta	F verdure complémentaire	G natrue récréative	H nature appropriée	I espace de biodiversité	J la nature comme paysage	cible (nature, grün) cible état actuel	cible (nature, grün) cible état futur	cible (nature, grün) delta	K terrain de sports	L mobilier itinérant	M jeux et partage	N mobilier multiusage	O page blanche	P pas 'dactivité physique	Q BoxUp	cible (sport, blau) cible état actuel	cible (sport, blau) cible état futur	cible (sport, blau) delta
1	1			Parc	1	Polyval					o				X				X						1	1	0				X					X						1	1	0		X				1	2	1				X	X			0	1	1
2	2			Place	1	Place des Foulques	o						o		1	2	1		X		X				0	1	1	X						0	2	2	X			X				2	2	0
3	3			Rue	1	Rue William-Barbey					o				1	2	1				X	X			1	2	1				X					X						1	2	1			X			2	3	1			X				0	1	1
4	4			Parc	1	Coin-de-Terre						o		o	1	2	1				X	X			1	2	1				X					X				X		3	4	1			X	X		1	2	1
5	5			Collège	1	Collège Pré-du-Lac	o							o	4	4	0			X		X			0	2	2				X					X						1	3	2			X			2	3	1
6	6			Parc	1	Parc du Mujon	o							o	1	3	2				X				1	2	1				X					X					X	4	4	0			X	X		3	3	0
7	7	X		Parc	1	Parc des Cygnes	o					o		o	2	3	1		X			X			1	2	1			X					X					X	2	3	1			X		X	2	4	2
8	8			Parc	1	Battellerie						o		o	1	1	0	X	X			X			1	2	1				X					X						2	3	1			X			0	1	1
F	9			Parc	1	Observatoire à oiseaux							o	o	2	2	0	X			X	X			1	2	1									X					X	4	4	0			X	X		2	2	0
G	10			Parc	1	Promenade Robert-Hainard					o			o	3	3	0	X			X	X			0	2	2									X					X	4	4	0			X	X		2	3	1
I	11			Place	1	Pointe vers le conservatoire	o						o	o	0	2	2		X				X	X	0	2	2				X					X					X	0	4	4				X		0	1	1
9	12	X	X	Place	2	Marive	o							o	2	3	1	X			X			X	1	2	1				X					X						1	2	1		X				3	3	0
10	13	X	X	Collège	2	Collège des Rives	o								3	4	1	X	X		X			X	3	3	0				X					X						2	3	1		X		X		1	3	2
K	14	X	X	Parc	2	Hippodrome		o							0	4	4	X			X			X	1	3	2				X					X						0	2	2						0	0	0
r	15			Parc	2	Menhirs					o			o	3	3	0				X				4	4	0									X					X	3	4	1	X					2	3	1
U	16			Rue	2	Rue de l'Ancien Stand		o						o	2	4	2	X			X			X	1	2	1									X						2	2	0						1	3	2
V	17			PA	2	PA Nogent			o	o				o	0	2	2						X		0	2	2									X						0	2	2						0	2	2
v'	18				2	PA Ancien Stand			o					o	0	3	3								0	3	3									X						0	3	3						0	3	3
W	l9A-B			Place	2	Placettes Ancien Stand			o					o	0	3	3						X		0	3	3									X						0	3	3			X			0	3	3
X	20			?	2	Pa Pecheurs			o	o				o	0	3	3					X			0	3	3									X						0	3	3						0	3	3
Y	21			Rue	2	Sport 5		o							2	4	2	X	X	X	X			X	3	4	1				X					X						0	3	3						1	3	2
Z	22			Rue	2	PA Industrie			o	o				o	0	3	3					X			0	3	3									X					X	0	3	3						0	3	3
l	23			Parc	2	Jardin du cœur							o	o	3	3	0	X	X	X	X	X		X	1	1	0				X					X					X	4	4	0			X			0	0	0
AB	24			parc	2	Rives - Nogent						o		o	4	4	0	X	X		X			X	3	4	1				X					X					X	2	3	1						2	3	1
AC	25			place	2	Entrées équipements sportifs		o						o	2	3	1					?			1	1	0															1	1	0						1	2	1
AD	26			parc	2	Parc des Rives - Loisirs actifs	o	o						o	4	4	0	X	X		X			X	2	4	2				X					X					X	2	4	2	X	X	X	X		3	4	1
	27			Parc	2	Lac (secteur rives)			o			o		o	0	3	3	?							?	1	3	2														3	4	1						1	3	2
	28			Place	2	Port des Iris					o		o	o	3	3	0		?						?	0	2	2														2	4	2						0	1	1
AE	29			Place	2	Entrée du Camping		o							3	3	0	X						X	0	1	1									X					X	1	3	2			X			3	4	1
	30			parc	2	Renaturation du Buron		o						o	1	2	1								?	0	1	1														2	4	2						1	1	0
	31			parc	2	Forêt vers la plage (balade actyv)		o						o	2	2	0									0	0	0															4	4	0				X		1	3	2
AF	32			parc	2	Plage et lac	o	o						o	4	4	0	X	X		X			X	3	4	1									X					X	3	4	1	X	X	X	X		3	4	1
11	33			Place	3	Devant le café des Uttins						o			3	4	1		X				X		0	1	1	X														0	0	0						0	0	0
12	34	X	X	Place	3	Place Fleurette			o			o			3	4	1		X		X	X			1	1	0	X														1	4	3				X		2	3	1
13	35	X	X	Collège	3	Collège du Cheminet		o						o	X	X	X	X			X				3	4	1	X	X		X						X						3	3	0			X			1	4	3	X		X				3	4	1
14	36	X	X	Collège	3	Collège de Fontenay		o						o	X	X	X	X			X				4	4	0	X	X		X						X						0	2	2			X			3	4	1	X	X	X			X	2	4	2
15	37			Place	3	Place du Temple						o		o	X	X					X				2	3	1	X			X						X						2	3	1					X	0	0	0
16	38			Parc	3	Parc du Bullet	o					o			X	X					X				2	2	0		X														0	1	1		X				3	4	1	X		X		X		3	4	1
17	39			Collège	3	Collège de Montagny	o								1	3	2		X		X			X	0	2	2															2	4	2			X			2	3	1	X	X	X				2	3	1
B	40			Rue	3	Rue de Blancherie					o				0	0	0		X			X			0	0	0															1	2	1					X	0	0	0
C	41			?	3	PA Verdan			o						0	3	3	X	X	X	X			X	0	2	2															1	3	2				X		1	1	0
D	42			?	3	Leclanché					o				X	X	X	X	X	X	X	X			2	4	2	X	X	X	X					X						3	4	1					X	0	2	2
E	43			Rue	3	Av. de Grandson					o			o	0	0	0				X	X			0	0	0									X						1	2	1						0	0	0

| | | |

| | | |

1. CYGNES / PRÉS-DU-LAC / FOULQUES

Espaces publics

1 Polyval
2 Place des Foulques
3 Rue William-Barbey
4 Coin-de-Terre
5 Collège Prés-du-Lac
6 Parc du Mujon
7 Parc des Cygnes
8 Battellerie
9 Observatoire à oiseaux
10 Promenade Robert-Hainard
11 Pointe vers le conservatoire

= Proximité d'un canal : relation à l'eau à valoriser

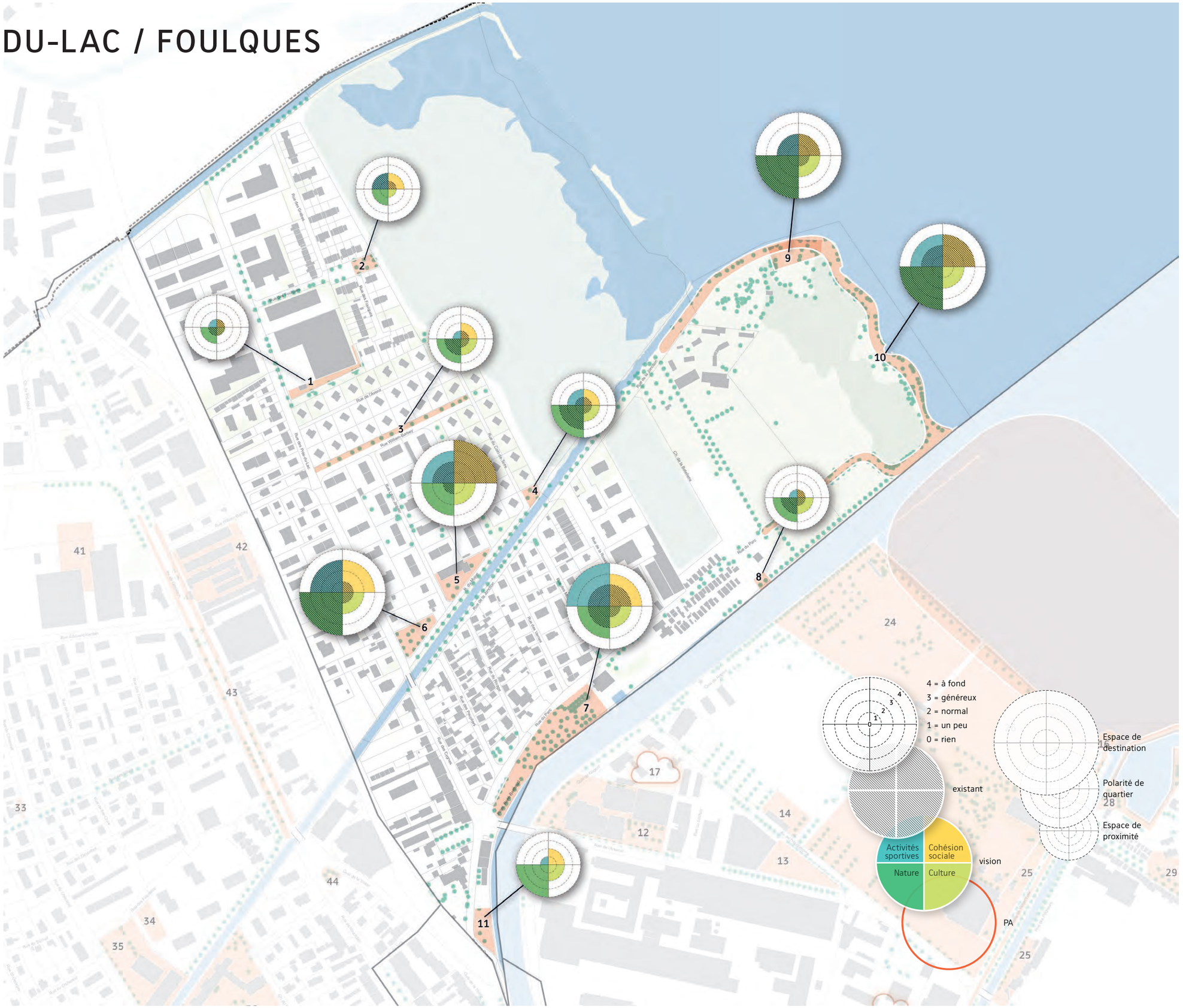

INTENTIONS PAR PÉRIMÈTRES

2. LAC / GARE-LAC

Espaces publics

12 Marive
13 Collège des Rives
14 Hippodrome
15 Menhirs
16 Rue de l'Ancien Stand
17 PA Nogent
18 PA Ancien Stand
19A Placette Ancien Stand
19B Placette Ancien Stand
20 PA Pecheurs
21 Sport 5
22 PA Industrie
23 Jardin du cœur
24 Rives - Nogent
25 Entrées équipements sportifs
26 Parc des Rives - Loisirs actifs
27 Lac (secteur rives)
28 Port des Iris
29 Entrée du Camping
30 Renaturation du Buron
31 Forêt vers la plage (balade actyv)
32 Plage et lac

= Proximité d'un canal : relation à l'eau à valoriser

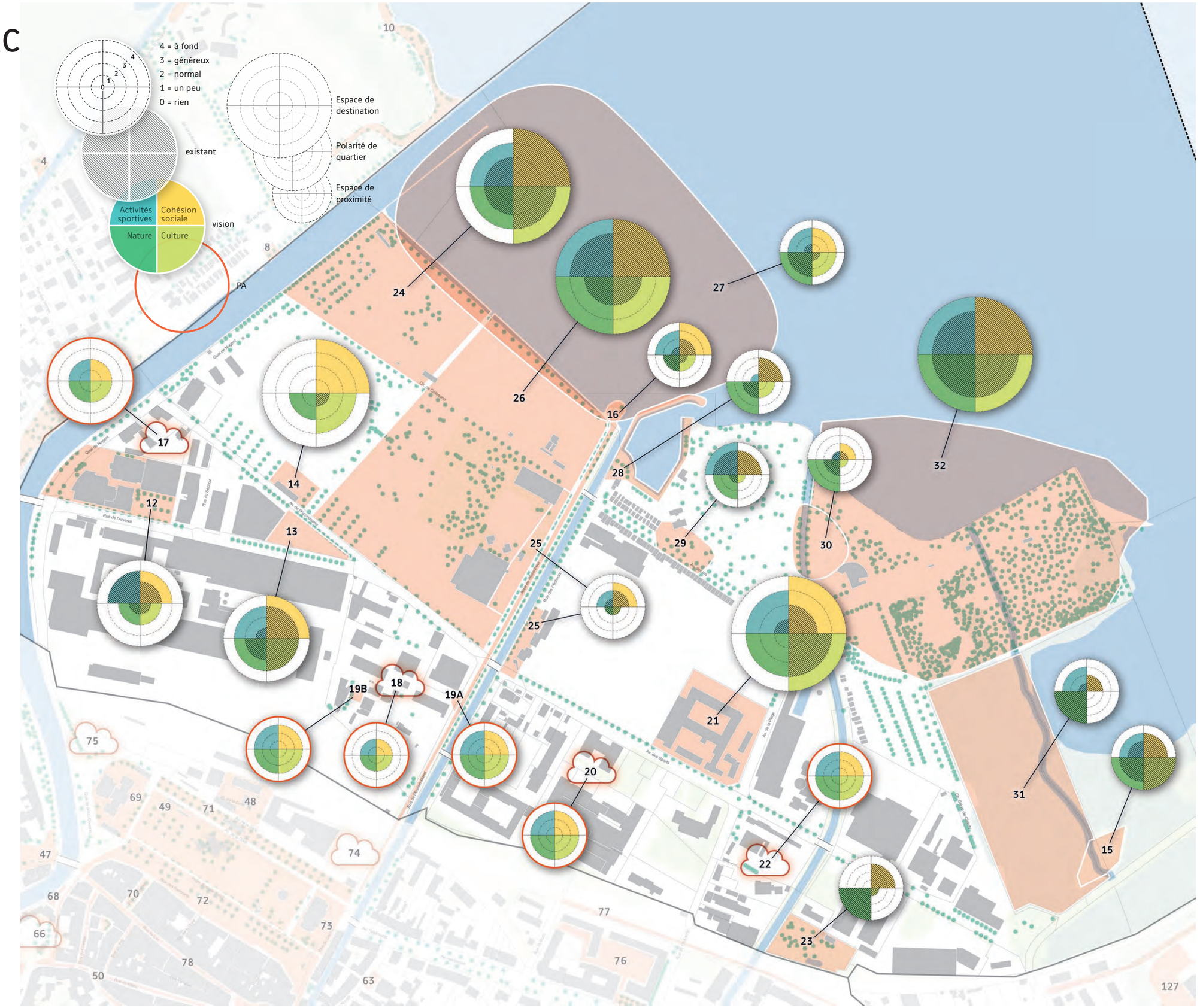

3. CHEMINET / UTTINS /FONTENAY / VERDAN / AV. DE GRANDSON

Espaces publics

33 Devant le café des Uttins
34 Place Fleurette
35 Collège du Cheminet
36 Collège de Fontenay
37 Place du Temple
38 Parc du Bullet
39 Collège de Montagny
40 Rue de Blancherie
41 PA Verdan
42 Leclanché
43 Av. de Grandson
44 Parc de la Rue de Neuchâtel
45 Rue du Canal

= Proximité d'un canal : relation à l'eau à valoriser

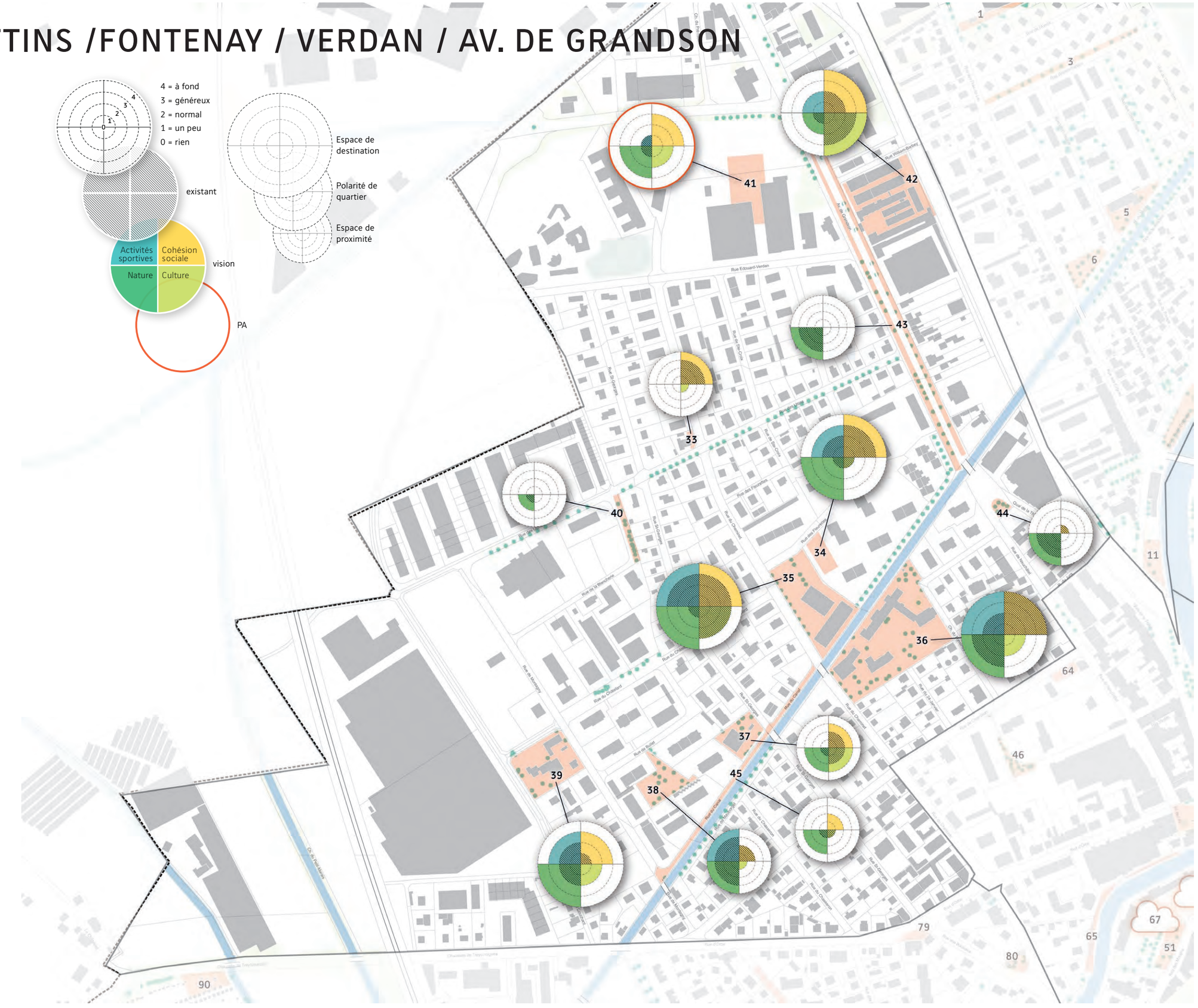

INTENTIONS PAR PÉRIMÈTRES

4. CENTRE-VILLE

Espaces publics

46 Central Park
47 Place de Bel-Air
48 Place de la Gare
49 Place d'Armes
50 Place de l'Amitié
51 Parc des Casernes
52 Parc Roger-de-Guimps
53 Place Pestalozzi
54 Collège Pestalozzi
55 Parking Château et Hôtel de Ville
56 Esplanade du Château
57 Rue de la Plaine
58 Collège des Jordils
59 Parc du Castrum
60 Place du Castrum
61 Promenade J.-J. Rousseau / Rue de la Plaine
62 Placette Haldimann
63 Église catholique
64 Parc Rue de Chamblon
65 Chemin vers la Thièle
66 PA Casernes Sud
67 PA Casernes Nord
68 Terrasse Casernes
69 Collège de la Place d'Armes
70 Place du 7 février
71 Av. de la Gare
72 Promenade Auguste-Fallet et Rue des Remparts
73 Théâtre Beno Besson
74 PA Front Gare Est
75 PA Front Gare Ouest
76 St-Roch
77 MD VR Clendy
78 Rues du centre-ville

= Proximité d'un canal : relation à l'eau à valoriser

5. GÉNÉRAL-GUISAN / MOULINS / LES ISLES / GRANDES PRAIRIES

Espaces publics

79 Rue des Bouleaux / Rue d'Orbes
80 Parc Curtil-Mailet
81 Av. Général-Guisan / Rue de la Paix
82 Presqu'île de la Thièle
83 Rue des Moulins
84 Multisports des Moulins (sous le viaduc)
85 Maison de quatier Pré-du-Canal
86 Les Isles (parc sportif)
87 Collège Léon-Michaud, côté cours
88 Collège Léon-Michaud, côté canal
89 Parc de l'Indépendance
90 Entrée des Jardins familliaux
91 Vers l'aérodrome
92 Terrain des Vuagères
93 PA canal ouest
94 CPVN
95 Collèges des Isles
96 PA Les Isles
97 PA Roseyres
98 PA Les Parties

= Proximité d'un canal : relation à l'eau à valoriser

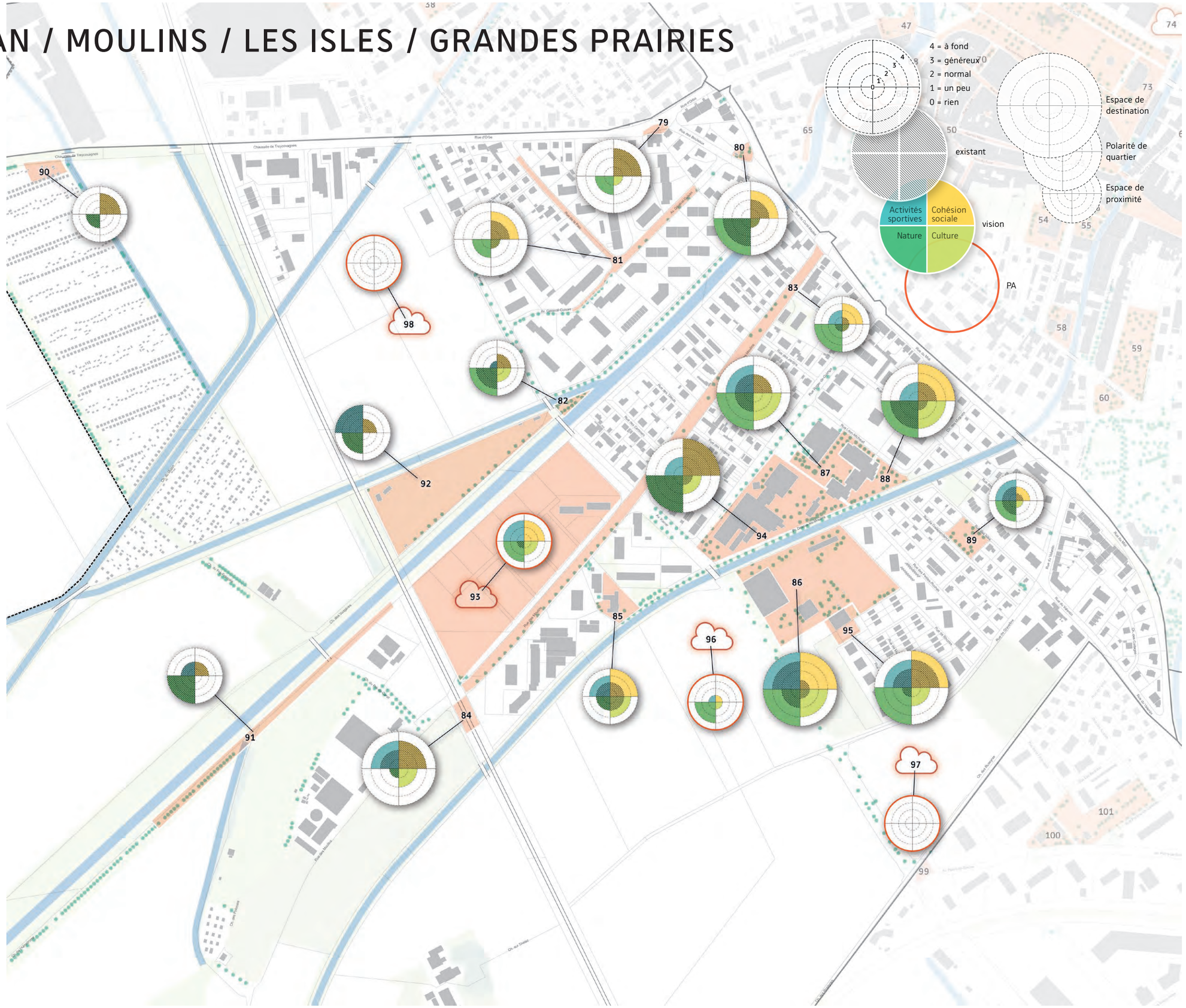

6. PIERRE-DE-SAVOIE / PST / CHAMPS-LOVATS / CALAMIN

Espaces publics

99 Parc de l'APA
100 Collège Pierre-de-Savoie
101 Parc Pierre-de-Savoie (Jardins de poche)
102 Placette Rue des Sciences
103 Place de la Maison Blanche
104 Place 2 PST
105 Place 1 PST
106 Place de la future gare CFF

= Proximité d'un canal : relation à l'eau à valoriser

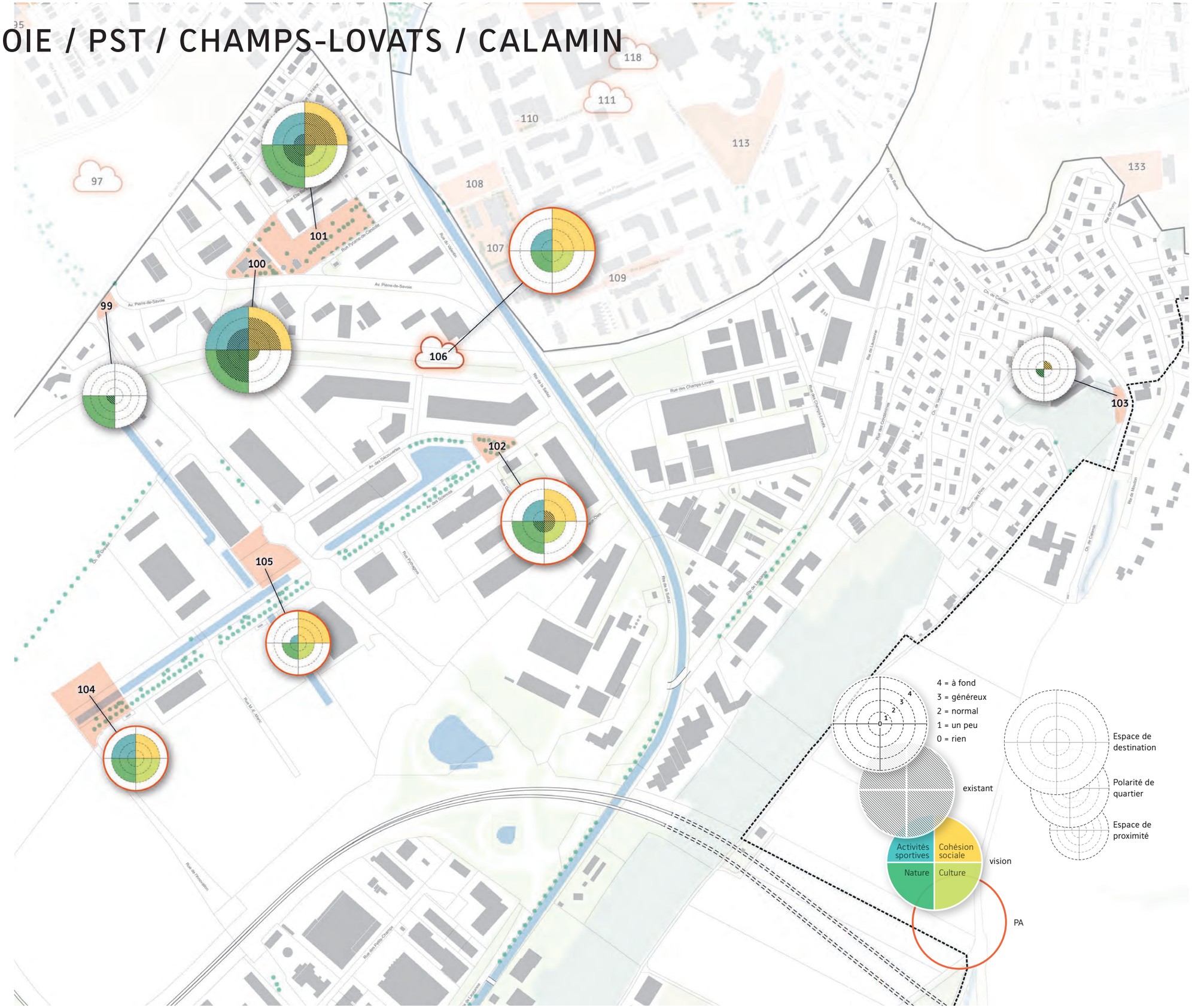

7. QUATRE-MARRONNIERS / PRAIRIE / HÔPITAL

Espaces publics

107 Collège de la Passerelle
108 Terrain de football de la Passerelle - future école
109 Rue Jean-André Venel
110 Placette derrière l'hôpital
111 Rue de l'hôpital
112 Entrée hôpital
113 Parc des Bains
114 Parc de l'Entremonts
115 Collège des Quatre-Marroniers
116 Parc des Quatre-Marroniers
117 Parc Arkina
118 Place de l'hôpital
119 Devant Denner
120 Place de jeux derrière Denner
121 Sous-Bois

= Proximité d'un canal : relation à l'eau à valoriser

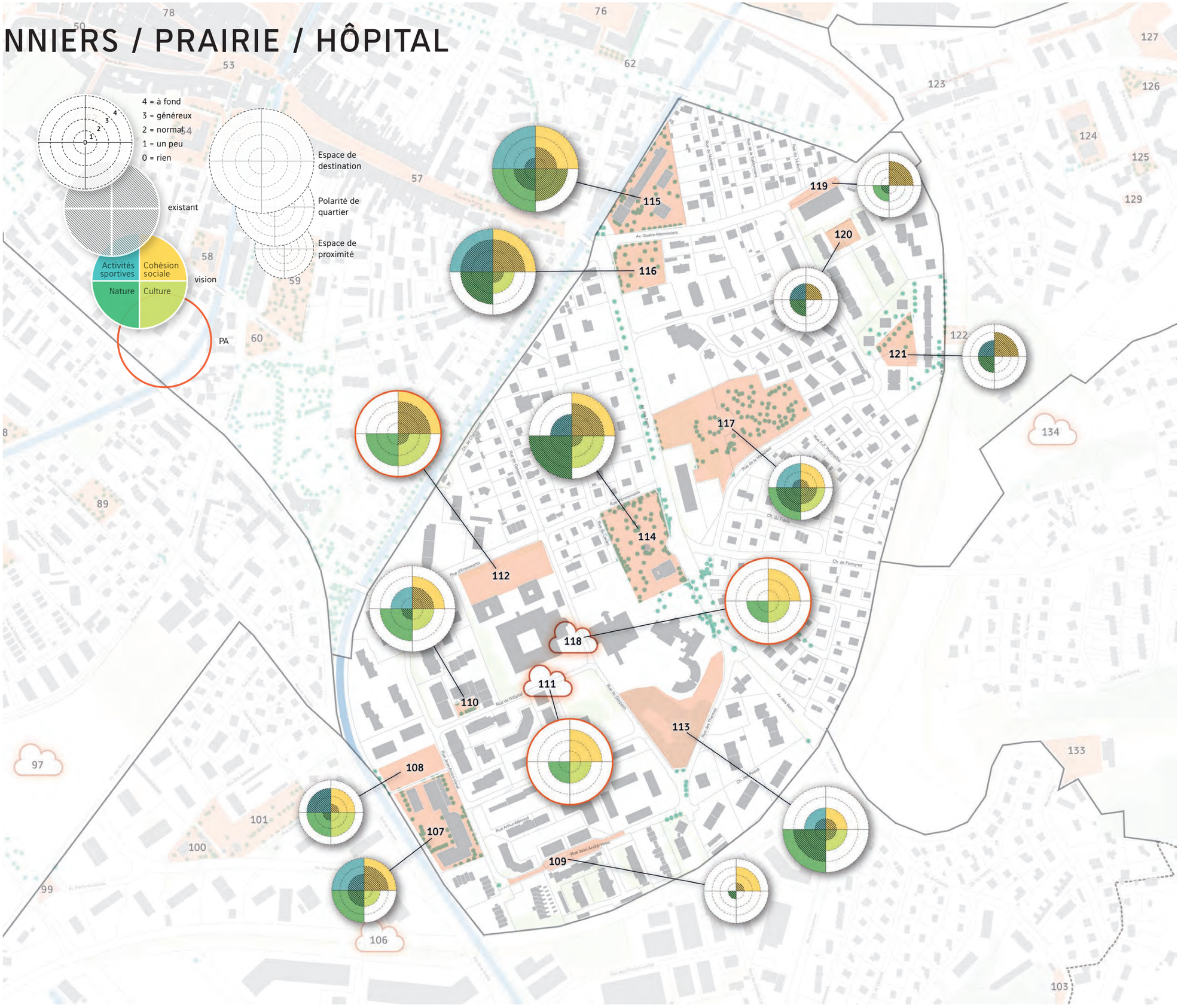

8. VILLETTE / CLENDY / CHAMP-PITTET

Espaces publics

122 Passage Sous-Bois
123 Rue Clendy
124 Collège de la Villette
125 Placette Villette
126 Parc de la Villette
127 HEIG-VD
128 Chemin pour Champ-Pittet
129 Placette et cheminements Villette
130 PA Coteaux Est 1

= Proximité d'un canal : relation à l'eau à valoriser

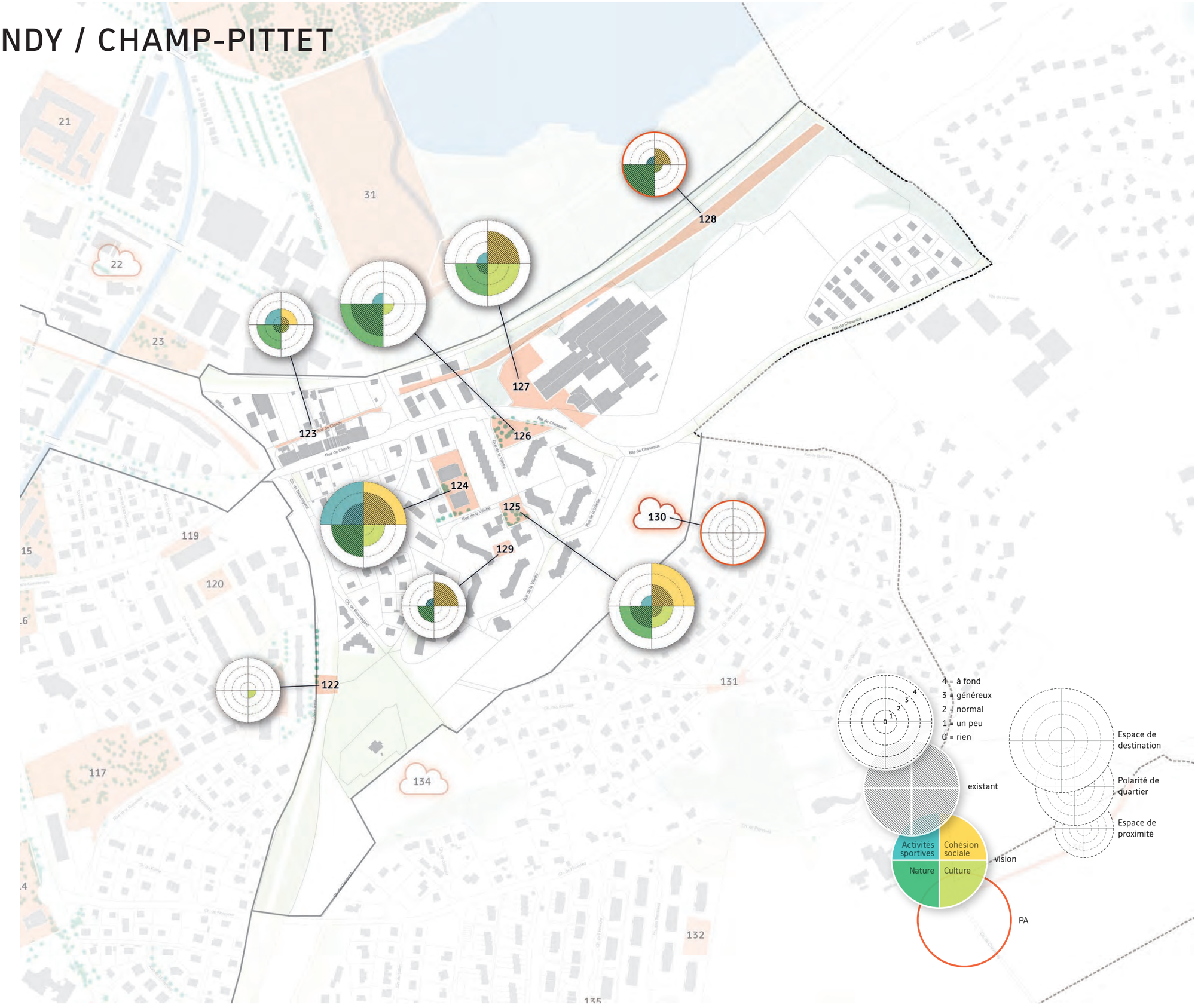

INTENTIONS PAR PÉRIMÈTRES

9. FLOREYRES

Espaces publics

131 Rue de l'Orient sous la fôret
132 Place de jeux des Terrasses
133 Stand de tir
134 PA Coteaux Est 2
135 Chemin de Florimont
136 Chemin agricole

= Proximité d'un canal : relation à l'eau à valoriser

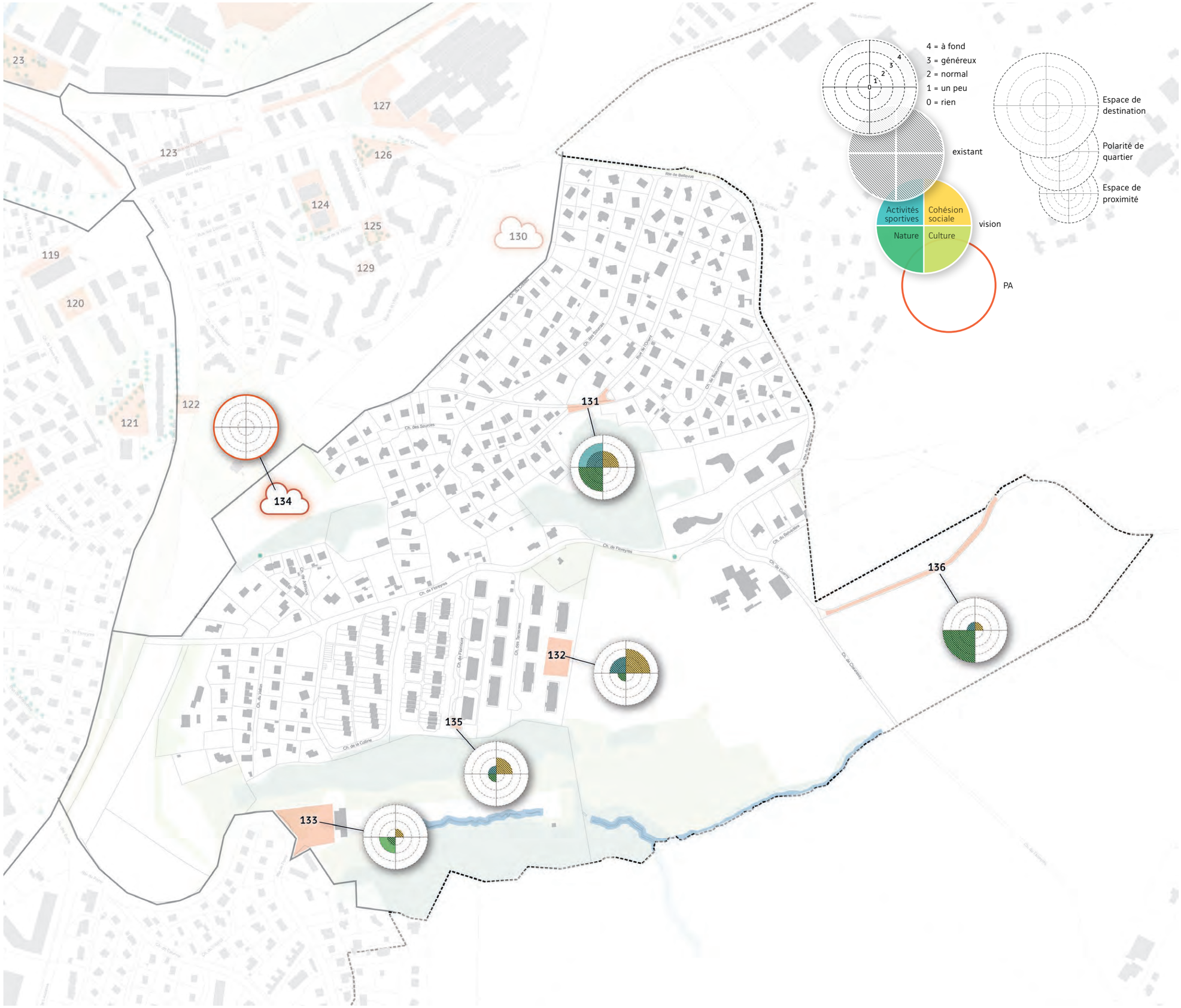
23
119
120
121
122
123
124
125
126
127
129
130
131
132
133
134
135
136
Ch. des Sources
Ch. de Florimont
Ch. de la Colline
Ch. de Florissac
Ch. de Florissimont
Ch. de Florissaz
Ch. de Florissettes
Ch. de Florissy
Ch. de Florissens
Ch. de Florissenaz
Ch. de Florissenet
Ch. de Florissenay
Ch. de Florissenaux
Ch. de Florissenay
Ch. de Florissenaux
Ch. de Florissenay
Ch. de Florissenaux

10. GRESSY / SERMUZ

Espaces publics

137 Sermuz - Edilité
138 Sermuz-Fontaine
139 Gressy - Fontaine
140 Gressy - Arrêt de bus
141 Gressy - Place du Temple
142 Gressy - Parking public

= Proximité d'un canal : relation à l'eau à valoriser

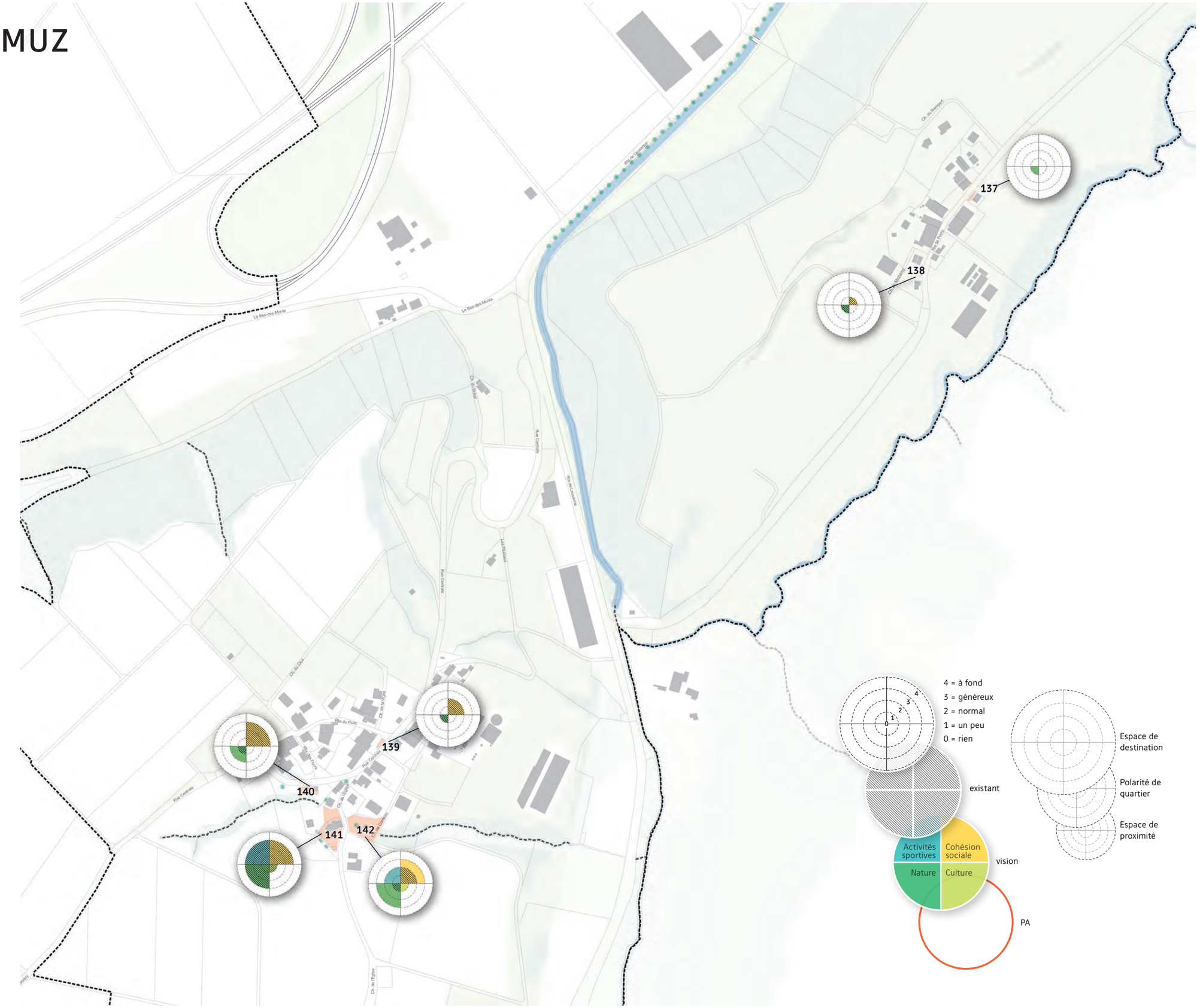

PROJET MODELE 2020-2024 - UN ESPACE PUBLIC A MOINS DE 5 MINUTES - PLAN D'ACTION V4 -11 SEPT 2023 - YVERDON-LES-BAINS

PHASES | PROCESSUS ENVISAGE | LIVRABLES | BUDGET | COM'

PHASE 1 2020-2021

RECHERCHE ET DIAGNOSTIC

A. Recherche et diagnostic

B. Création d'une vision stratégique

C. Définition des principes d'action

D. Validation de la stratégie

A. Elaboration du diagnostic
Objectif : Territoire analysé par thème et identification des besoins
> Services communaux concernés
> Ouverture d'esprit : visites de bons exemples

B. Définition d'une stratégie I
Objectif : Mettre en place une stratégie novatrice, au-delà des simples besoins
> Services communaux concernés
> Ouverture d'esprit : atelier participatif avec les services communaux et groupe d'experts
> Groupe d'experts qui challengent les idées dans chaque thème
> Mandataire de suivi

C. Définition d'une stratégie II
Objectif : Confronter le diagnostic (A) et la stratégie novatrice (B) et poser les principes d'action
> Services communaux concernés
> Arbitrage avec des discussions en GT
> Groupe d'experts pour le regard critique
> Mandataire de suivi

D. Confirmation de la stratégie
Objectif : validation politique et communication autour du projet
> Politique
> GT et procédure standard
> Mandataire de suivi

Carte(s) de diagnostic, besoins par thème

Catalogue d'idées, ambitions et équilibrage par thème

1ère image directrice

Principes d'action

Validation de la stratégie - Municipalité

PHASE 2 2021-2022

VISION DIRECTRICE, SITES PILOTES ET DEMARCHE PARTICIPATIVE

E. Expertise de terrain

F. Elaboration de la stratégie d'évolution des espaces de proximité (un des volets du PDEP)

G. Identification des 3 à 5 sites pilotes

H. Validation de la stratégie,des sites pilotes/éclairs

E. Expertise de terrain

Objectif : compléter le portrait des espaces de proximité et leurs usages, actuels et souhaités, grâce à des évenements et un kit d'exploration

> services communaux, population et mandataires

F. Elaboration de la stratégie d'évolution des espaces de proximité (un des volets du PDEP)

Objectif : une vision direcrice basée sur l'avis de la population, pour l'espace et les usages

> services communaux, experts et mandataires

G. Identification des 3 à 5 sites pilotes

Objectif : Identifier les sites où des actions de requalification seront menées en premier lieu

> services communaux, experts et mandataires

H. Validation de la stratégie,des sites pilotes/éclairs

Objectif : validation politique

> Municipalité, services communaux et mandataires

Expertise de terrain dans les quartiers

Stratégique d'évolution des espaces de proximité

Identification des sites pilotes

Validation de la stratégie,des sites pilotes et éclairs - Municipalité

PHASE 3 2023-2024

PLAN DIRECTEUR, SITES ECLAIRS, 1ERS AVANT-PROJETS

I-J-K. Elaboration du projet d'intention et enquêtes publiques sur les sites pilotes et sites éclairs

L. Développement du PDEP

M.

I. Projet éclair
Objectif : Révéler de nouveaux usages avec des interventions ponctuelles
> Avec un groupement de mandataire pour le projet
> Suivi de projet avec un GT

J. Projet d'intention sur 2 sites pilotes
Objectif : développement de projets d'intention et mise à l'enquête publique
> Avec un groupement de mandataire pour le projet
> Suivi de projet avec un GT
> Groupe d'experts pour le regard critique

K. Processus participatif
Objectif : intégrer la population dans les projets d'intentions, confronter les idées avec le terrain
> Avec un mandataire spécialisé en participation ou étude sociologique
> Ateliers ou formule encore à trouver

L. Finalisation du PDEP
Objectif : Finalisation et validation politique du Plan directeur des espaces publics
> Politique / Stratégique
> Suivi de projet avec un GT
> Avec un mandataire pour le projet
> Groupe d'experts pour le regard critique

M. Validation politique
Objectif : validation politique de la démarche
> Politique
> GT

Réalisation de 2 projets éclairs

Plans d'enquête de 2 sites pilotes

Réactions et inputs de la population

Plan directeur des Espaces Publics

Adoptions et validation PDEP Municipalité

PHASE 4 2024

FINALISATION PROJET-MODELE ET SUITES

N. Présentation politique

O. Finalisation du programme «Projets-modèles»

P. Poursuite des aménagements

N. Présentation politique
Objectif : présentation et demande de crédits
> Politique
> Municipalité, Conseil communal

O. Finalisation du programme «projet modèle»
Objectif : finaliser le programme et communiquer
> Services communaux concernés
> Confédération

P. Aménagement des 2 sites pilotes
Objectif : construire les 2 sites pilotes selon les résultats de la démarche
> Crédit d'investissement
> Services communaux concernés
> Avec un groupement de mandataire pour le projet

Présentation du PDEP et demande de crédit C. Communal

Documents / rapports finaux

Poursuite 2 sites pilotes